



Etude sur la Formation Continue au Numérique en Santé

Rapport de Synthèse

21 Mars 2023

Sommaire

- 1 Enjeux et objectifs de formation au numérique en santé
- 2 Contexte et enjeux de l'étude
- 3 Objectifs & démarche de l'étude
- 4 Cartographie des acteurs
- 5 Résultats issus de l'étude :
 - Population ciblée dans l'étude
 - Freins et leviers d'action
 - Relais
 - Attentes
 - Dispositif « *Pix+Professionnels de santé* »
- 6 Glossaire



#1 Enjeux et objectifs de formation au numérique en santé

Former au numérique en santé les acteurs du système de soin et de l'innovation

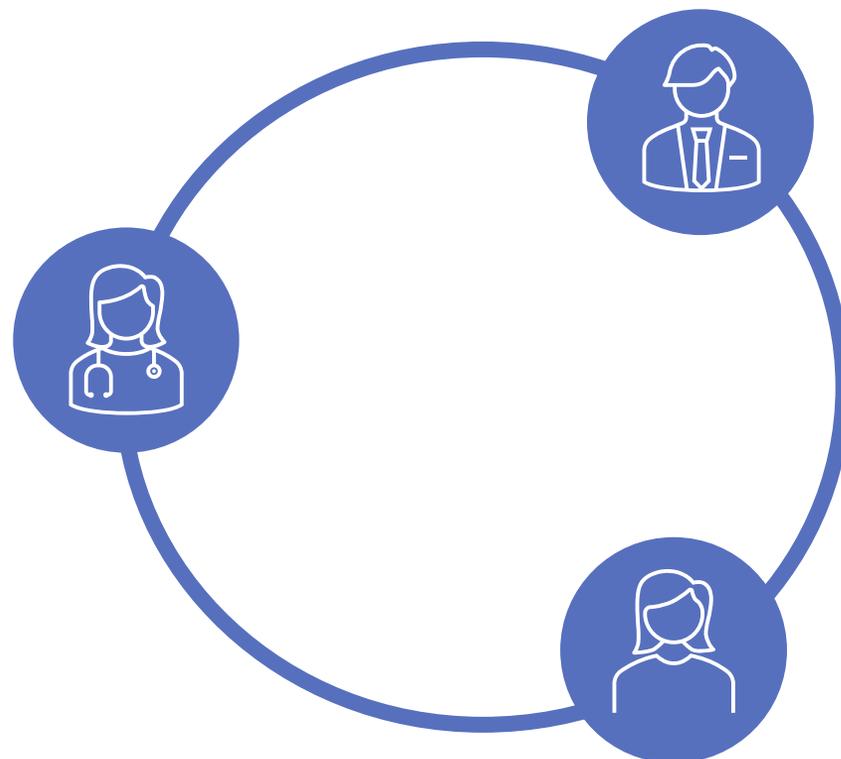
Une actualisation des compétences nécessaire pour :

- Développer la confiance et les nouveaux usages induits par le numérique qui sont accélérés par le Ségur Numérique et le déploiement de Mon Espace Santé
- Créer davantage d'expertises pour anticiper et développer les innovations de demain

Les cibles

Les professionnels du système de santé pour pratiquer au mieux les nouveaux usages et accompagner les patients

- 42 professions en santé ciblées (*professionnels de santé, travailleurs sociaux, personnels administratifs*)
- 2 400 000 professionnels
- 130 000 apprenants



Les experts métiers pour développer et accompagner les prochaines innovations

- Ingénieurs et informaticiens
- juristes
- chargés d'affaires réglementaires

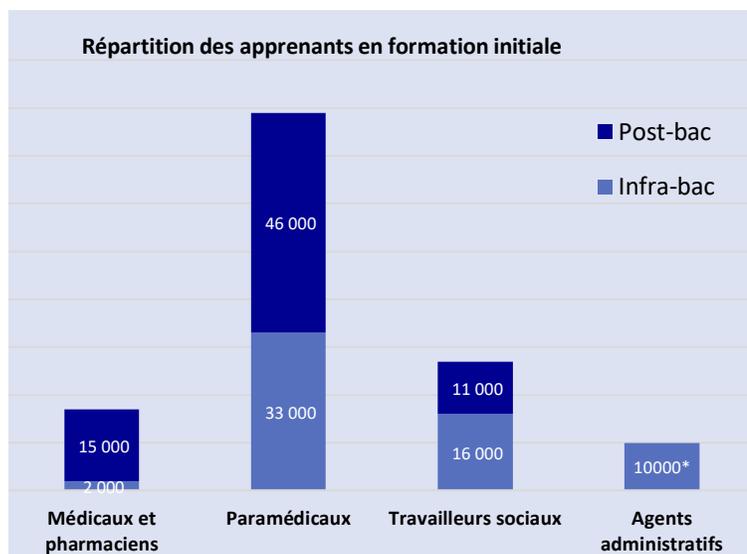
Les citoyens pour améliorer leur santé via les outils numériques

- 13 000 000 de personnes en situation de fracture numérique
- 11 000 000 d'aidants non professionnels
- 10 000 médiateurs numériques

Massifier la montée en compétences de base du numérique en santé

+ 130 000

étudiants et apprenants par an



2022

≈ 15 %

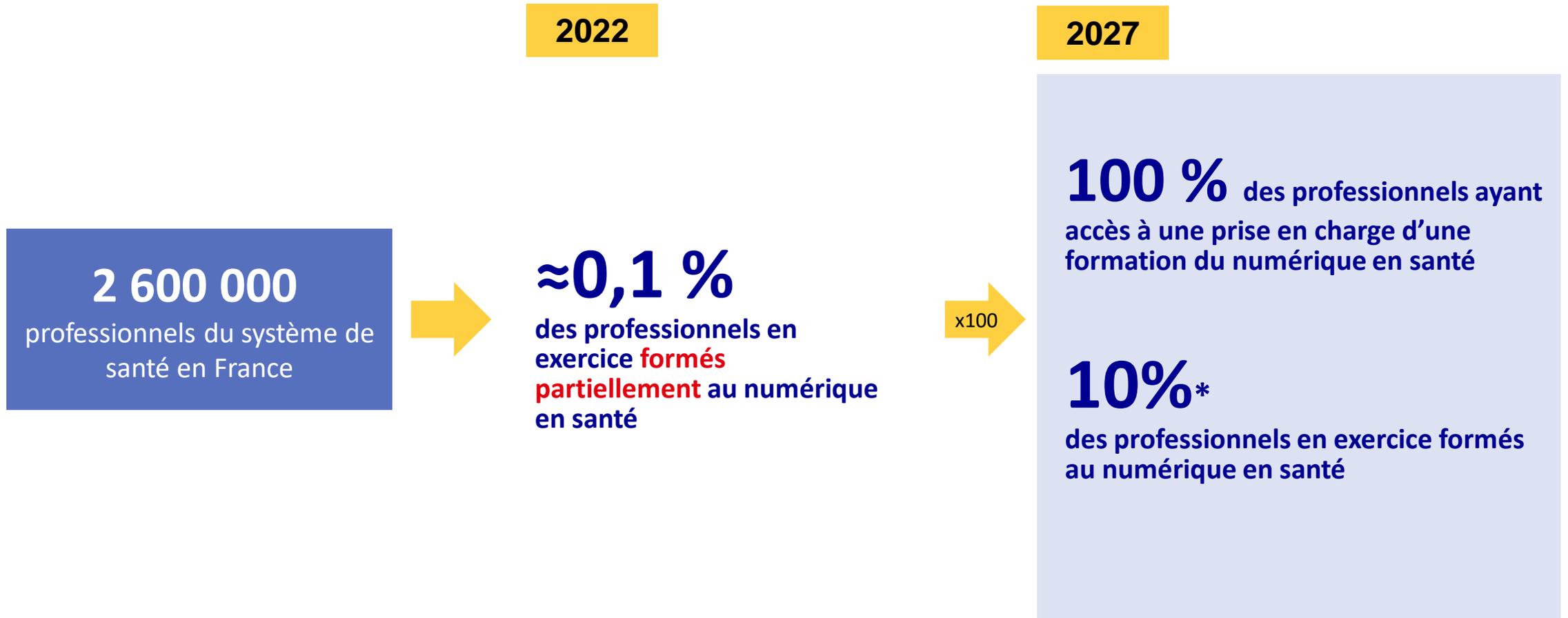
des étudiants et apprenants **formés partiellement** au numérique en santé dans son ensemble

2027

100 %

des étudiants et apprenants formés au numérique en santé avec des compétences dédiées conçues par l'écosystème

En 2027 : 1 professionnel sur 10 formé au numérique en santé



#2 Contexte & enjeux de l'étude

Rappel du contexte et des enjeux

Sur la base d'un diagnostic établi fin 2021 par le **Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP)** et le **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)**, l'offre de formation continue au numérique en santé est insuffisante, peu lisible et inadaptée aux besoins des 2 millions de professionnels de santé et du soin.

A titre d'exemple, que **0,1 %** des professionnels de santé était **formés au numérique en santé en 2021**, peu de **modules** spécifiques **au numérique en santé** existent et **les modules** recensés dispensent **principalement les bases générales du numérique** (Bureautique-outils informatiques, C2i)¹.

Cela reste trop faible par rapport aux objectifs attendus et pourrait avoir des conséquences sur la bonne pratiques des professionnels du soins dans l'exercice quotidien de leur mission.

Aujourd'hui, le numérique se déploie dans tous les métiers de la santé et les nouveaux besoins en compétences concernent l'ensemble des professionnels et des activités (recherche, soins, interactions avec le patient, échanges entre professionnels...).

Rappel du contexte et des enjeux

Face à la **multiplication des cyberattaques** visant les établissements de santé (le CHU de Corbeil-Essonnes le 21 août 2022 et le CH de Versailles le 3 décembre 2022), il est crucial de doter les professionnels du système de santé des bons réflexes et des bonnes pratiques à adopter.

En effet, en plus de paralyser le bon fonctionnement de systèmes de santé et l'accès aux soins, l'intégrité des données de santé des patients, des professionnels de soins est en jeu. Or, le volume de données numériques en santé créées et échangées est en forte augmentation. Selon Statista², **la quantité de données générées** dans le monde devrait avoir une **croissance annuelle moyenne de près de 40 %** sur les cinq prochaines années.

Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures de protection renforcées, dans le cadre de formation, afin de protéger l'identité des citoyens et leur e-réputation.

La digitalisation des activités et l'évolution des technologies sont devenus des enjeux majeurs de transformation. Former au numérique en santé et par corollaire renforcer les compétences constituent des sujets prioritaires et à fort impact.

Rappel du contexte et des enjeux

Dans les premières initiatives mises en œuvre, la formation au numérique en santé devient un sujet d'envergure. Ainsi, un **référentiel socle et transversal** des compétences du numérique en santé a été coconstruit par l'ensemble des représentants des formations. Il constitue un cadre minimum des compétences à maîtriser pour répondre aux besoins métiers et qui uniformise le contenu des formations à destination des médicaux et paramédicaux post-bacs.

D'autres actions visent à renforcer les compétences numériques des professionnels de santé et de soins :

- Le **référentiel sera rendu obligatoire** dans la majorité des formations des professionnels de santé **dès la rentrée 2024**
- Le numérique en santé fera désormais l'objet d'une thématique dédiée (orientation n°11) dans **les orientations prioritaires 2023-2025 du DPC**
- Le numérique en santé sera une **action de formation nationale** de l'**ANFH**

La **Délégation ministérielle au Numérique en Santé** a décidé d'approfondir ces constats et d'en tirer un premier plan d'actions en réalisant une étude qualitative. Cette étude vise à qualifier les besoins de l'écosystème des professionnels du système de santé et à identifier les freins et leviers d'actions, dont les résultats permettront de s'engager résolument dans des actions en faveur de la formation continue au numérique en santé.

#3 Objectifs & démarche de l'étude

Objectifs de l'étude

Afin de mener à bien le diagnostic et identifier les axes et priorités d'un plan de formation continue au numérique en santé, les objectifs visés seront les suivants :

-  **Cartographier les acteurs clés** → afin de pouvoir mieux cibler les parties prenantes, leur volumétrie et aussi comprendre leur positionnement.
-  **Identifier les besoins en matière de formation continue** → pour assurer aux professionnels de santé et de soins un niveau de compétences, dans le numérique en santé, adéquat à l'exercice de leur métier.
-  **Déterminer les freins et leviers d'action pertinents** → pour encourager la formation continue et justifier les axes d'interventions appropriés.
-  **Construire un plan d'action sur les leviers identifiés** → positionner les leviers d'action sur une ligne temporelle et les prioriser en fonction de leur niveau d'impact et complexité.

Démarche de l'étude

CADRAGE GLOBALE

Identification du contexte et des parties prenantes

- **Appropriation des documents déjà produits**, notamment le diagnostic mené par le MSP et le MESR en janvier 2022
- **Identification des interlocuteurs clés**
- **Présentation de la démarche aux administrations compétentes** (MSP/DGOS & DNS, MESR/ DGESIP)

ÉTUDE EXPLORATOIRE



Compréhension des freins et leviers majeurs à la formation continue au numérique

- **Préparation des entretiens** (*grille d'entretiens, prise de contact et planification des entretiens à distance avec les interlocuteurs clé*)
- **Réalisation et synthèse des entretiens** avec des acteurs considérés comme prioritaires (*15 entretiens réalisées*)

ÉTUDE QUANTITATIVE



Collecte des données qualitatives

- **Rédaction du sondage en ligne** (*identification de l'outil de sondage et des questions, préparation du sondage, identification et sollicitation des bêta testeurs, lancement de la phase de test*)
- **Lancement du sondage en ligne** auprès des différents acteurs appartenant à l'écosystème de la santé (*1951 répondants au sondage*) **et synthèse des résultats** sur PowerBI

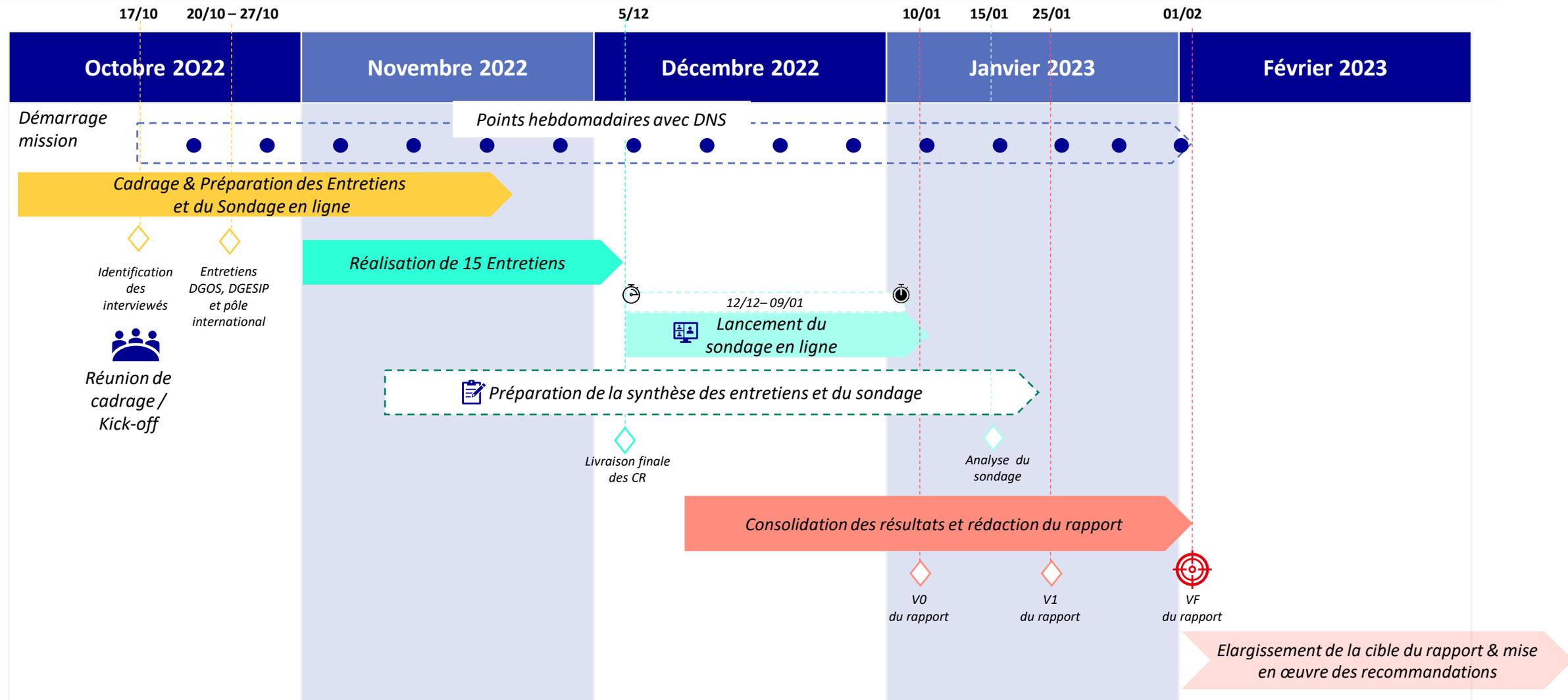
RAPPORT DE SYNTHÈSE

Synthèse de l'étude et plan d'action

- **Rédaction et consolidation de l'étude qualitative et quantitative :**
 - déterminer les besoins de formation
 - identifier les freins et les leviers d'action
 - construire les business case sur les leviers à impact majeur
- **Mise en œuvre du plan d'action** dans le court et moyen-terme

SUIVI RÉGULIER DE L'AVANCEMENT
DE LA MISSION AVEC DES POINTS HEBDO

Planning





15 entretiens ont été réalisées sur le mois de Novembre 2022 avec les **différents acteurs de l'écosystème de santé** en France :

ORGANISME FINANCEUR ET OPÉRATEUR DE COMPÉTENCE

ANDPC

- *Jean-Philippe Natali - Directeur du développement et de la qualité*
- *Sabine Cohen-Hygounenc - Adjointe du Directeur Développement et Qualité*

OPCO Santé

- *Jean-Pierre Delfino - Directeur général*
- *Sylviane Leclercq - Responsable Alternance et Partenariats*
- *Laure Carre - Responsable ingénierie de formation*

ANFH

- *Nicolas Mazzoli - Chargé de formation dispositifs collectifs nationaux*

INSTITUTIONS PUBLIQUES

ANS

- *Anne Bertaud – Responsable de mission*
- *Christophe Thebault – Chargé De Relations Professionnels De Santé*

DGOS

- *Sophie Alleaume - Cheffe de projet formation continue des professions de santé*

FÉDÉRATIONS

FHF

- *Sophie Marchandet - Responsable du pôle Ressources Humaines Hospitalières*

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER

Hôpital Foch

- *Philippe Boulogne - Directeur des Systèmes d'Information et Directeur Délégué du Pôle Imagerie*
- *Anne le Bourgeois - Responsable formation*

REPRÉSENTANT DES PROFESSIONS

Conseil national professionnel des sage-femmes

- *Sabine Paysant – Président du Conseil national professionnel des CNP-SF*

Conseil national professionnel des infirmiers en pratique avancée

- *Julie Devictor - Présidente du CNP-IPA*
- *Stephanie Lemasson – Membre des conseils scientifiques indépendants de l'ANDPC et Conseils d'administration CNP*

Collège de la Masso-Kinésithérapie

- *Stéphane Fabri - Président CMK/CNP de Masso-kinésithérapie*
- *Arnaud Barbier – Secrétaire adjoint à la structuration numérique du CMK/CNP*

Collège de Médecine Générale

- *Paul Frappé – Président du Collège de la Médecine Générale*

Conseil national professionnel des chirurgiens-dentistes

- *Jacques Wemaere – Président du CNP-CD*

Fédération des spécialités médicales (FSM)

- *Olivier Goëau-Brissonnière – Président - Fédération des Spécialités Médicales*
- *Valérie Le Borgne - Déléguée- Fédération des Spécialités Médicales*

UNPS

- *Mathilde Guest - Directrice générale*
- *John Pinte – Vice-Président*
- *Emilien Bernard – Chargé de mission*
- *Dominique Rouland – Secrétaire Générale Adjointe*
- *Valerian Ponsinet – Responsable du numérique*



- **Ouverture** : 12/12/2022
- **Clôture** : 09/01/2023
- **Temps de remplissage** : **10 minutes**
- **Cible** : Professionnels du système de santé, Institutions publiques, Fédérations, Représentants des professions, Organismes de formation, Opérateurs de compétence, Organismes financeurs
- **Résultats du sondage** : **1951** répondants



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
Liberté Égalité Fraternité

Sondage - Formation continue au numérique en santé

La Délégation ministérielle au numérique en santé du Ministère de la Santé et de la Prévention mène actuellement une étude sur la formation continue au numérique en santé.

Afin d'avoir une visibilité exhaustive des freins et des leviers au numérique en santé, vous êtes sollicités pour répondre à un sondage.

Le numérique en santé fait référence à « l'application des technologies de l'information et de la communication à l'ensemble des activités en rapport avec la santé ». Cela inclut aussi toutes les compétences liées à la télésanté, à la protection des données en santé et à la cybersécurité.

Ce questionnaire vous prendra maximum 10'. La date limite pour répondre au sondage en ligne est le lundi 09 Janvier 2023. Nous vous remercions pour le temps consacré !

...

Mentions RGPD

Sur la base de votre consentement, les informations recueillies par ce formulaire sont traitées sous la responsabilité de la Délégation ministérielle du numérique en santé (rattachée au Ministère de la Santé et de la Prévention, 14 avenue Duquesne, 75007 PARIS) pour réaliser une étude sur la formation continue au numérique en santé.

Les données collectées pourront être communiquées au GIP Pix, partenaire de la Délégation ministérielle du numérique en santé dans la mise en œuvre de la Stratégie d'accélération Santé numérique. Elles sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter du dernier contact.

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est envisagé.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la portabilité des données, ou votre droit à la limitation du traitement de vos données, en contactant dns:rgpd@sante.gouv.fr ou en écrivant par voie postale au Ministère de la Santé et de la Prévention / Délégation ministérielle du numérique en santé, 14 avenue Duquesne, 75007 PARIS. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement, sans conséquence, selon les mêmes modalités.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Next Page 1 of 7

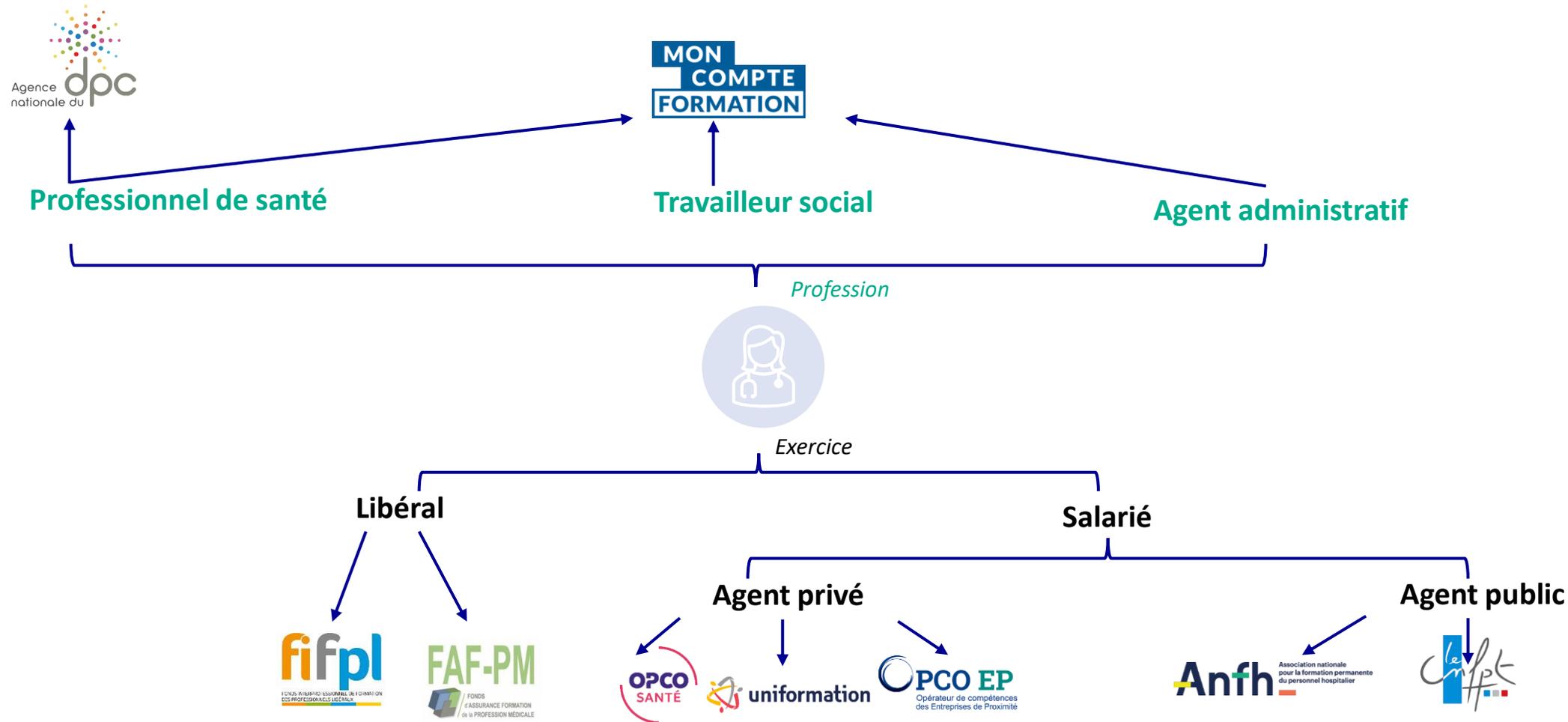


- Le questionnaire comprend **13 questions** organisées en **5 sous-parties** :
 1. **Freins**
 2. **Leviers**
 3. **Relais**
 4. **Attentes**
 5. **PIX**
- Les questions concernant les freins, les leviers, les relais et les attentes sont des **questions fermées à réponse unique**.
- La proposition des réponses a été construite sur la base des entretiens individuels qui ont été menés, en amont du sondage en ligne, avec les différentes parties prenantes à la formation continue au numérique en santé.
- Chaque répondant a dû attribuer une **note**, sur une échelle de **1 « Pas du tout d'accord » à 7 « Tout à fait d'accord »**, aux réponses proposées. Les notes entre 6 et 7 valident la pertinence d'une réponse.
- Chaque répondant pouvait aussi ajouter des **commentaires** à la fin de chaque sous-partie. Ces commentaires nous ont permis de construire les **verbatim**.

#4 Cartographie des acteurs clés dans la formation continue

Cartographie de la prise en charge de la formation continue

2,6 millions de professionnels de la santé et travailleurs sociaux visés en formation continue



ANDPC - Fiche acteur

Nom : *Agence nationale du Développement Professionnel Continu*³

L'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) est un **groupement d'intérêt public (GIP)** constitué par l'Etat et l'Assurance maladie.

Tout professionnel de santé doit maintenir et actualiser ses connaissances et compétences et évaluer ses pratiques. Pour cela, il a l'obligation de suivre des actions de DPC (formation continue, évaluation des pratiques professionnelles ou gestion des risques) parmi celles qui sont publiées sur le site de l'ANDPC.



Principales missions :

Deux principales missions : pilotage et gestion du DPC

1. Mission de pilotage :

- *Coordonne, en lien avec l'état, l'AM et les CNP, la définition des orientations pluriannuelles de DPC ;*
- *Habilite les organismes de DPC ;*
- *Contrôle la conformité des contenus, des méthodes et des formats des actions de DPC ;*
- *Evalue la qualité scientifique et pédagogique des actions de DPC en s'appuyant sur les Commissions Scientifiques Indépendantes (CSI) ;*
- *Exerce le contrôle du dispositif ;*
- *Evalue l'efficacité du dispositif et l'impact sur l'amélioration des pratiques ;*
- *Met à disposition de chaque professionnel le document de traçabilité attestant de son engagement dans la démarche.*

2. Mission de gestion :

- *Assure la gestion financière du DPC des professionnels libéraux conventionnés et salariés des centres de santé conventionnés biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens et sage-femmes), et contribue à son financement ;*
- *Contribue par voie de convention au financement des médecins salariés des établissements de santé et médico-sociaux*
- *Participe au financement des actions de DPC des médecins des établissements de santé et médicaux sociaux s'inscrivant dans le cadre des orientations prioritaires.*

Périmètre des professionnels visés :

L'ensemble des professionnels de santé quel que soit leur mode d'exercice (salarié ou libéral).

OPCO Santé - Fiche acteur

Nom : *OPCO SANTÉ*⁴

L'OPCO Santé est l'**Opérateur de Compétences du secteur privé de la santé**.

Au même titre que les 10 autres OPCO, il a été créée à la suite de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » le 1^{er} avril 2019 afin de réformer la formation professionnelle continue.

D'autres OPCO (**OPCO EP** et **uniformalion**) s'intéressent au secteur de la santé.



Principales missions :

Le rôle principal est de :

- *Participer activement au développement des compétences des salariés*
- *Assurer le financement de la formation professionnelle dans les domaines du sanitaire et du social (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation)*
- *Accompagner les travailleurs dans le projet de formation nécessaire à leur évolution professionnelle*

L'OPCO santé met aussi à disposition des structures de suivi et de conseil pour la vie professionnelle, le développement des compétences pour favoriser la qualification professionnelle en vue d'une reconversion ou d'une simple évolution professionnelle.

Périmètre des professionnels visés :

L'OPCO Santé englobe 4 secteurs :

1. Le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non-lucratif
2. Le secteur des services de santé au travail interentreprises (SSTI)
3. Le secteur de l'hospitalisation privée
4. Le secteur du thermalisme

Au total, c'est plus d'1 million de salariés qui sont dépendants de l'OPCO Santé et qui évoluent quotidiennement dans des milliers de structures et d'établissements de santé.

4 : https://www.mes-allocs.fr/guides/aide-formation/formation-opco/ca-veut-dire-quoi-une-formation-opco-sante/#Qui_peut_beneficier_du_financement_de_lOPCO_Sante

ANFH - Fiche acteur

Nom : *Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH)* ⁵

L'ANFH est l'organisme **collecteur de fonds de formation pour la fonction publique hospitalière**.

Agréée par le Ministère de la Santé, l'Association collecte et gère les fonds consacrés à la formation d'environ 956 000 agents.

Elle a également une mission d'information et de conseil et propose un service de proximité avec ses 16 délégations régionales regroupant les 26 délégations territoriales.



Principales missions :

Son rôle principale est de collecter et gérer les fonds consacrés au financement :

1. *du Plan de formation,*
2. *des Congés de formation professionnelle (CFP),*
3. *des congés pour Validation des acquis de l'expérience (VAE) et des congés pour Bilan de compétences (BC),*
4. *des Etudes promotionnelles, du Développement professionnel continu médical (DPCM)*
5. *de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT).*

En complément de la gestion des fonds, l'ANFH propose à ses adhérents un ensemble de services pour les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille réglementaire, informations, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication...

Périmètre des professionnels visés :

L'ANFH accompagne les établissements et les agents de la fonction publique hospitalière (FPH) ⁶.

6. La FPH compte environ 1,2 millions d'agents et regroupe les établissements d'hospitalisation publics, les maisons de retraite publiques, les établissements publics ou à caractère public relevant des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance, les établissements publics pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés, ainsi que les centres d'hébergement et de réadaptation sociale publics ou à caractère public.

CNFPT - Fiche acteur

Nom : *Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)*⁷

Le CNFPT est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public.



Principales missions :

Le CNFPT a quatre missions principales :

- 1. La formation : il est en charge de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales. Il définit l'orientation générale des formations et leurs programmes.*
- 2. L'observation : il a pour mission d'observer et d'anticiper les évolutions du service public territorial. Il garantit ainsi une formation et une offre de services adaptés aux agents, répondant aux besoins des employeurs.*
- 3. L'organisation des concours des cadres d'emplois A+ : il est à la charge de l'organisation des concours et examens professionnels des cadres d'emplois*
- 4. L'apprentissage : il accompagne les collectivités en prenant en charge une partie du financement de la formation dans le secteur public local*

Concernant le service de spécialité Santé Publique, le CNFPT développe son action selon :

- Une logique sectorielle en direction des métiers directement liés à la pratique et à l'organisation de la santé sur un territoire*
- Une logique transversale qui concerne différents champs de compétences des collectivités territoriales.*

Périmètre des professionnels visés :

L'offre de formation dans le service de spécialité Santé Publique s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé territoriaux (médecins territoriaux, infirmiers, auxiliaires de puériculture, sages-femmes, pharmaciens, kinésithérapeutes, etc...) ainsi qu'à tout professionnel concerné par la santé publique dans l'exercice de ses missions (directeur de santé publique, coordinateur de dynamique territoriale de santé, urbaniste, policier municipal, agent d'accueil, inspecteur salubrité, ...etc.).

FIF PL - Fiche acteur

Nom : Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL)⁸

Le FIF PL est un fond d'assurance formation. Depuis 28 ans, il accompagne les professionnels libéraux (hors médecins) et les travailleurs indépendants dans leur démarche de formation professionnelle continue et il réajuste en permanence ses critères de prise en charge;



Principales missions :

Le FIF PL réajuste en permanence ses critères de prise en charge afin de répondre, de façon précise et en temps réel, aux besoins des professionnels. Ainsi, afin de répondre aux exigences d'un plus grand nombre, il a développé la prise en charge de formations propres à chaque profession, qu'elles soient de longue durée ou plus courtes, qu'elles soient présentielle ou à distance en e-learning.

Il contribue également à l'installation et à la reprise d'entreprise, aux formations de participation à un jury d'examen ou de VAE.

Périmètre des professionnels visés :

Afin d'être éligible à une prise en charge de formation par le FIF PL, les professionnels libéraux doivent donc être inscrits à l'URSSAF en tant que travailleur indépendant.

En 2020, quelque 177500 professionnels libéraux ont ainsi été pris en charge par le FIF PL, ce qui représente 4,2 millions d'heures de formation continue.⁹

8 : [site FIF PL](#)

9 : [Les chiffres sur la prise en charge 2021 du FIF PL](#)

#5 Résultats issus de l'étude

#5 Population ciblée dans l'étude

Cartographie des parties prenantes de l'étude

Organismes financeur et Opérateurs de compétence

- **Opco Santé**
- **ANFH**
- **ANDPC**

Institutions publiques

- Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP)
- **Direction générale de l'offre des soins (DGOS)**
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- **ANS**
- ARS
- GRADeS
- Assurance Maladie
- Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) de La Réunion

Fédérations

- Croix-Rouge
- **Fédération Hospitalière de France (FHF)**
- Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Agées (FNAQPA)

Représentants des professions

- **CNP**
- **UNPS**
- URPS

Professionnels du système de santé

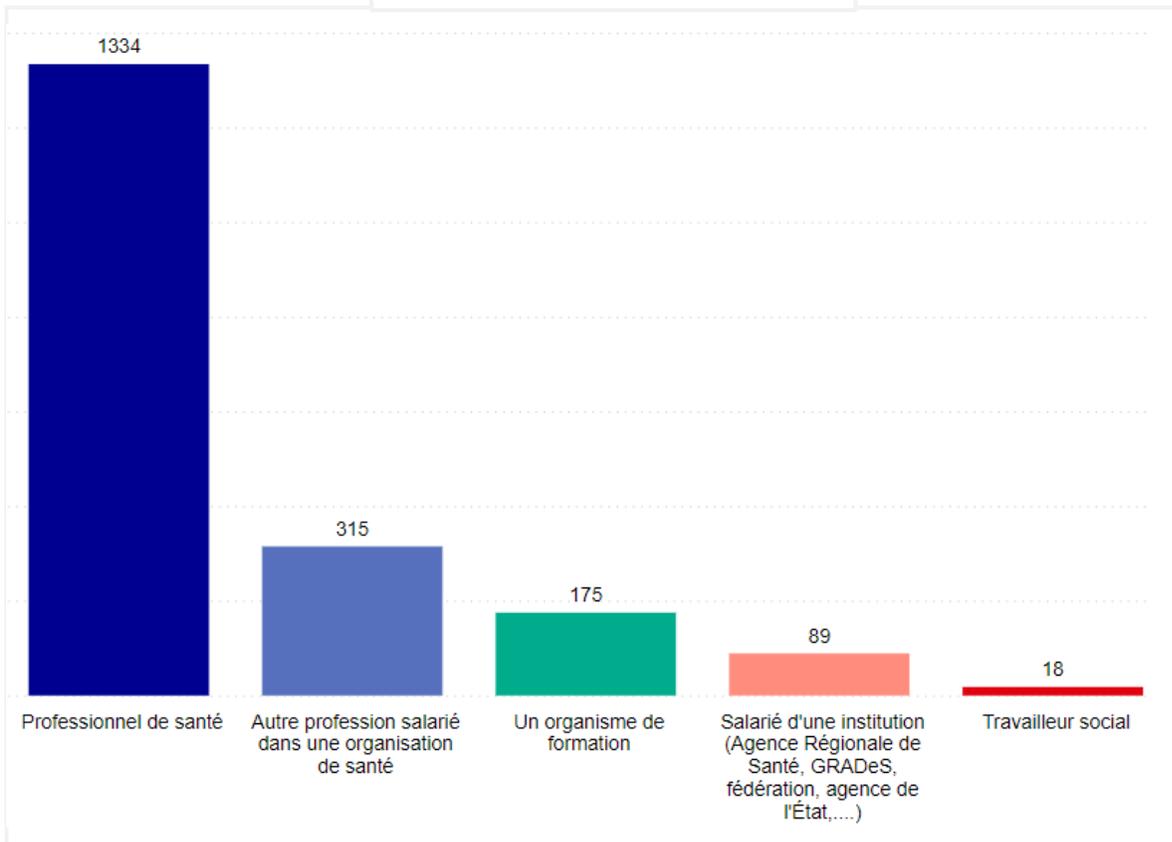
- Personnels administratifs
- Travailleurs sociaux
- Auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, ambulanciers et assistants dentaires...
- Professions de médecins
- Professions de la pharmacie et de la physique médicale

Organismes de formation

- AFPC
- ANPPH
- A2FM
- Bioconsultants
- Connected Doctors
- CFA Les Chênes
- CCI le Mans Sarthe
- FNAQPA GERONFOR
- Formatic Santé
- Futur Composé
- GCSPA Groupement de Coopération Sanitaire du Pays d'Aix
- GRETA-CFA Alpes Provence
- Hekademy
- IFSI /IFAS /IFAP
- IFPM
- IFRES
- IFSS Seltzer
- IFM3R
- IFSO: Instituts de Formation Santé de l'Ouest
- ISRP
- iseform santé
- KEDGE Business School
- M.A.FORM
- Universités
-

Population du sondage en ligne

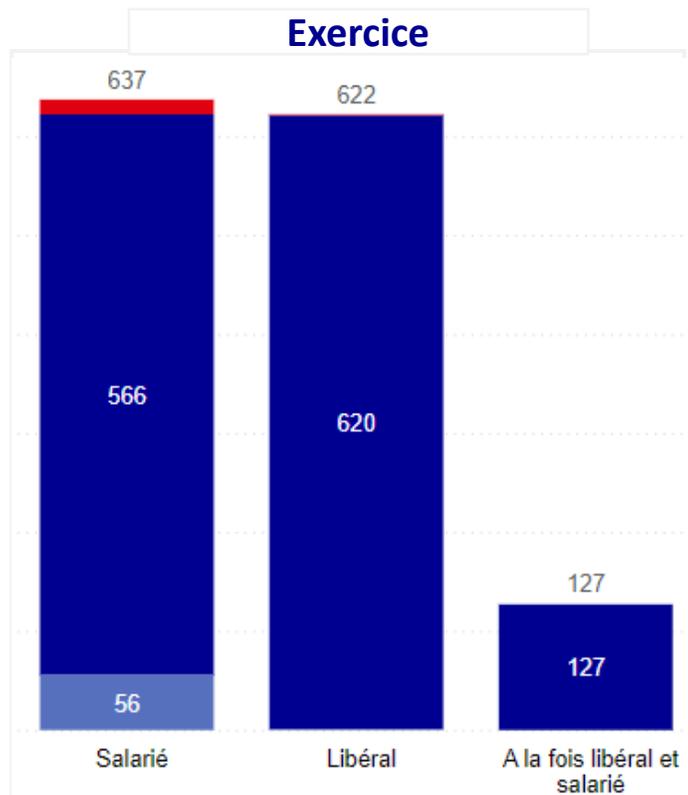
Distribution de la cible



- **68%** des répondants sont des professionnels de santé
- **16%** des répondants ont une fonction administrative
- **9%** des répondants appartiennent à un organisme de formation
- **Moins de 5%** répondants font partie d'une institution publique ou sont des travailleurs sociaux

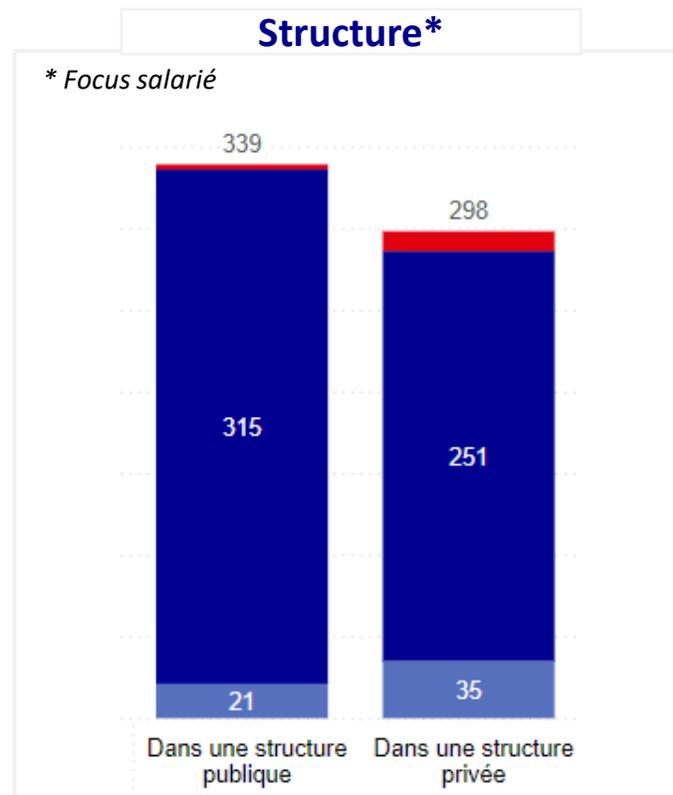
- Professionnel de santé
- Autre profession salarié dans une organisation de santé
- Un organisme de formation
- Salarié d'une institution
- Travailleur social

Population du sondage en ligne – Focus Salarié



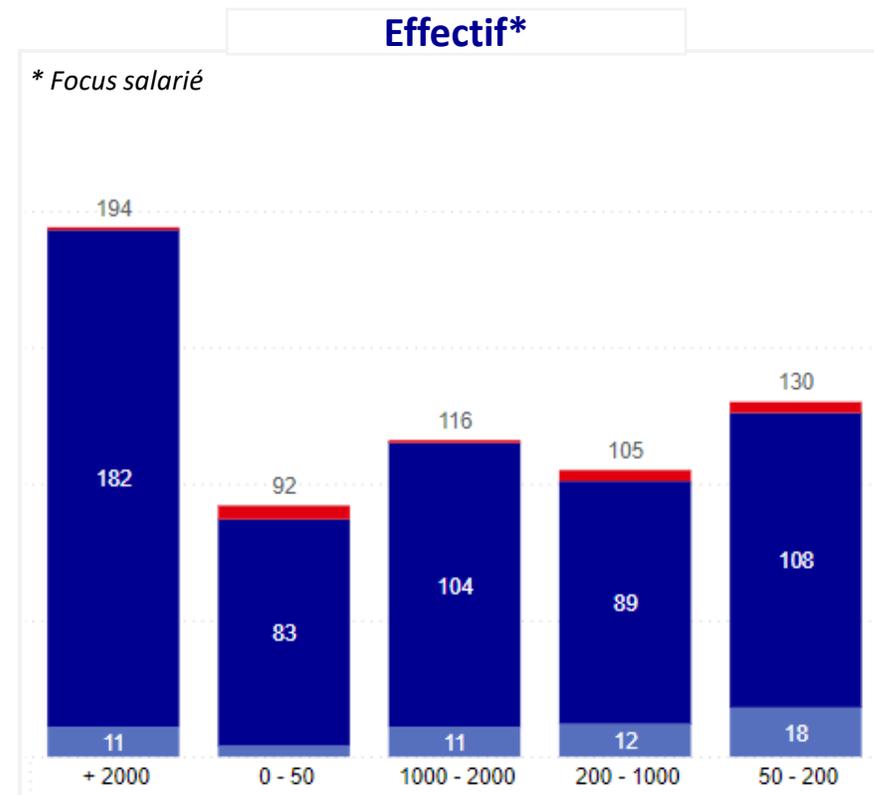
Répartition équitable de l'exercice

| Rappel % Effectifs nationaux | Exercice | Proportion |
|------------------------------|----------|------------|
| 76 % | Salarier | 76 % |
| | Libéral | 24 % |



46% travaillent dans une structure privée
54% travaillent dans une structure publique

| Rappel % Effectifs nationaux | Structure | Proportion |
|------------------------------|----------------|------------|
| 71 % | Salarier FPH | 71 % |
| | Salarier privé | 29 % |

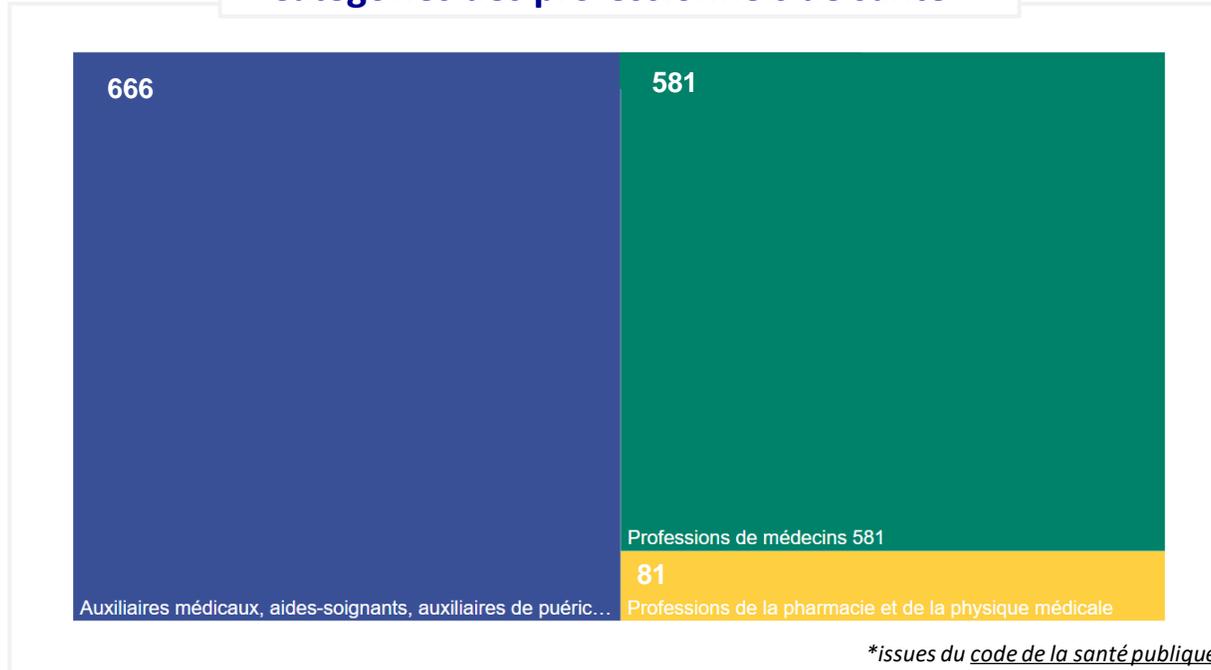


30 % des salariés travaillent dans une structure avec + de 2000 salariés

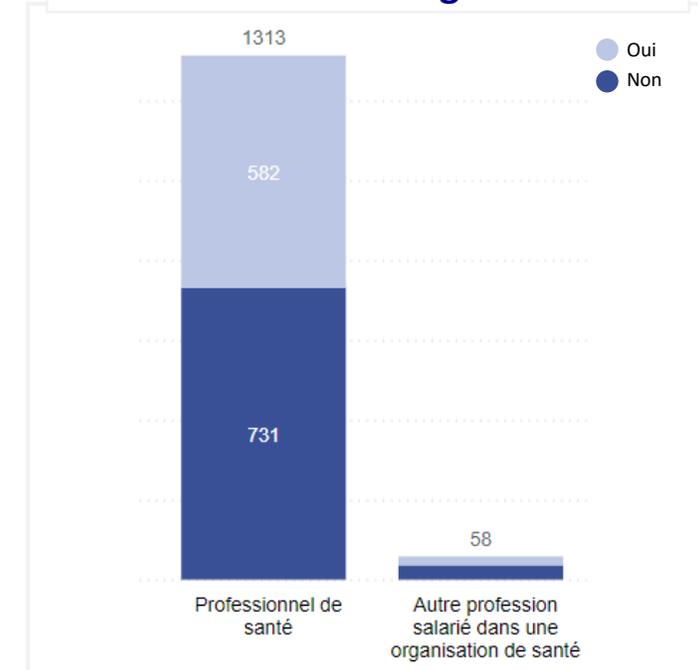
Moins de 15% des salariés travaillent dans une structure avec un effectif entre 0 - 50

Population du sondage en ligne – Catégorie des Professionnel de santé

Catégories des professionnels de santé*



Membres d'une organisation

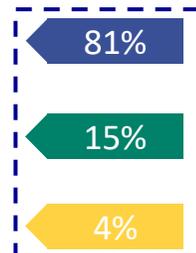


50% des professionnels de santé appartiennent à la catégorie des « *Auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, ambulanciers et assistants dentaires...* »

44% des professionnels de santé appartiennent à la catégorie des « *Professions de médecins* »

6% des professionnels de santé appartiennent à la catégorie des « *Professions de la pharmacie et de la physique médicale* »

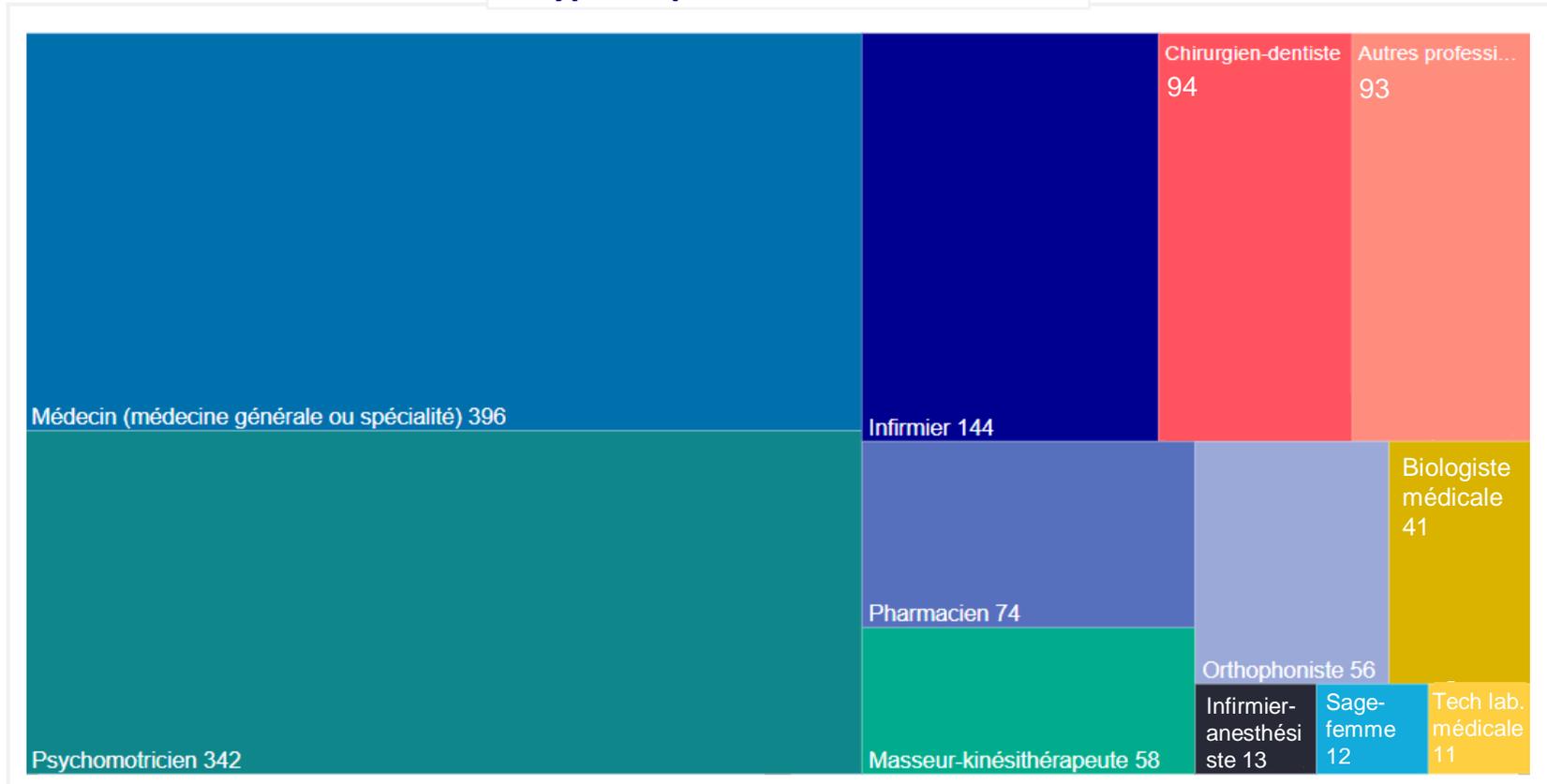
% du total actifs des PS en France



Plus de 40% des professionnels de santé, répondant au sondage, appartiennent à une organisation professionnelle.

Population du sondage en ligne – Focus Professionnel de santé

Type de professionnel de santé



1334 Professionnels de santé ont répondu au sondage en ligne :

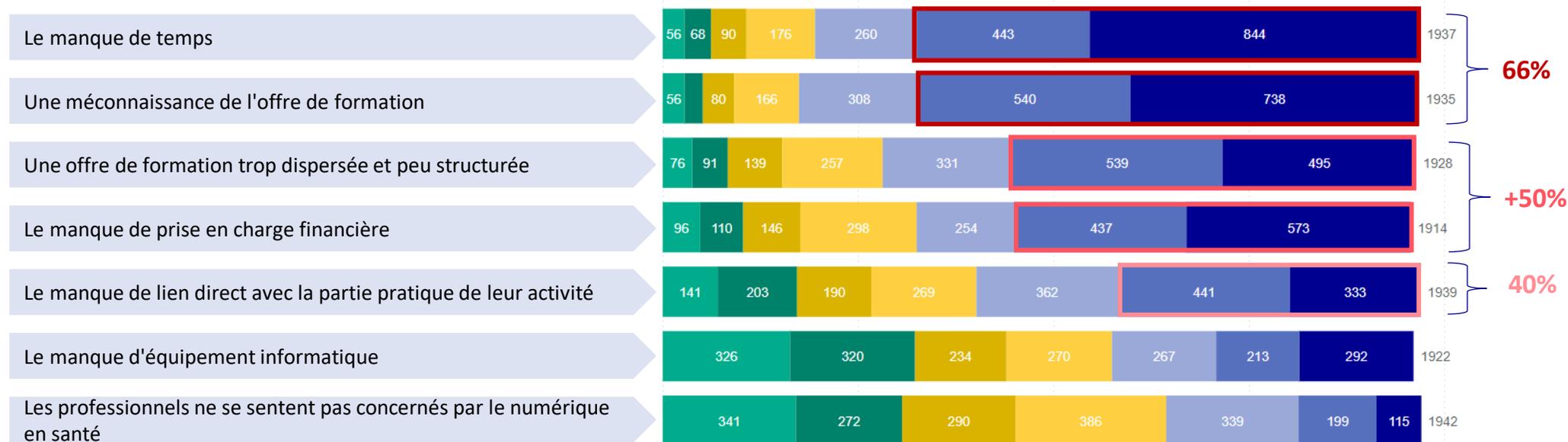
- 30 % → médecins
- 26 % → psychomotriciens
- 11% → infirmiers
- 7% → chirurgiens-dentistes
- 6% → pharmaciens
- 4% → masseurs- kinésithérapeutes
- 4% → orthophonistes
- 3% → biologistes-médicales
- < 1 % → infirmiers-anesthésistes, sages-femmes, techniciens de laboratoire médicale
- 8% → autres professionnels de santé

#5 Freins

Freins – Résultats du sondage en ligne

Question du sondage : « *Quels sont, selon vous, les freins à la formation continue au numérique en santé ?* »

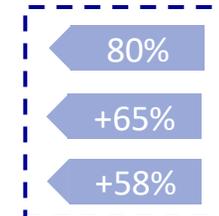
Sélectionner, sur une échelle de 1 « Pas du tout d'accord » à 7 « Tout à fait d'accord », le niveau d'importance de chaque frein



Pourcentage des répondants qui ont sélectionné une note entre 6 et 7 aux freins suivants :

- **66%** des répondants considèrent « *le manque de temps* » et « *une méconnaissance de l'offre de formation* » comme les freins principaux à la formation continue au numérique en santé
- **Plus de 50%** des répondants ont sélectionné « *une offre de formation trop dispersée et peu structurée* » et « *le manque de prise en charge financière* »
- **40%** des répondants considèrent un frein « *le manque de lien direct avec la partie pratique de leur activité* »

% note de 5 et +

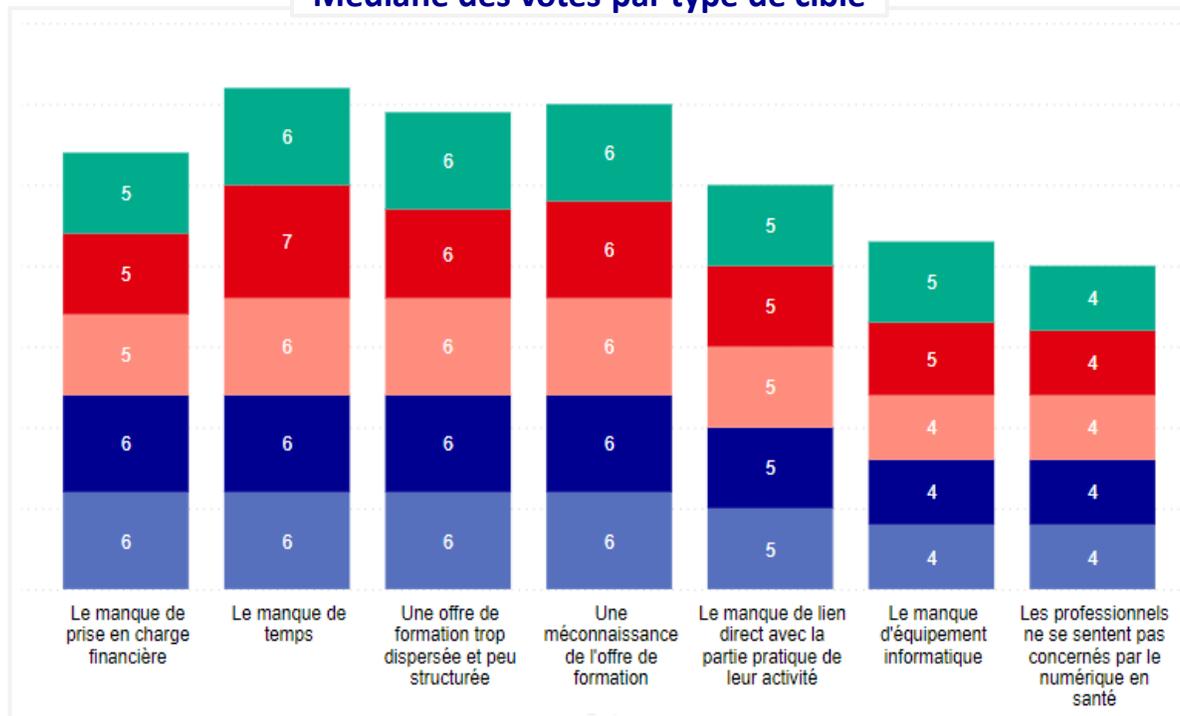


Freins – Résultats du sondage en ligne

Une certaine uniformité de la médiane des votes par type de cible est identifiée pour chaque frein :

- Professionnel de santé
- Autre profession salarié dans une organisation de santé
- Un organisme de formation
- Salarié d'une institution
- Travailleur social

Médiane des votes par type de cible



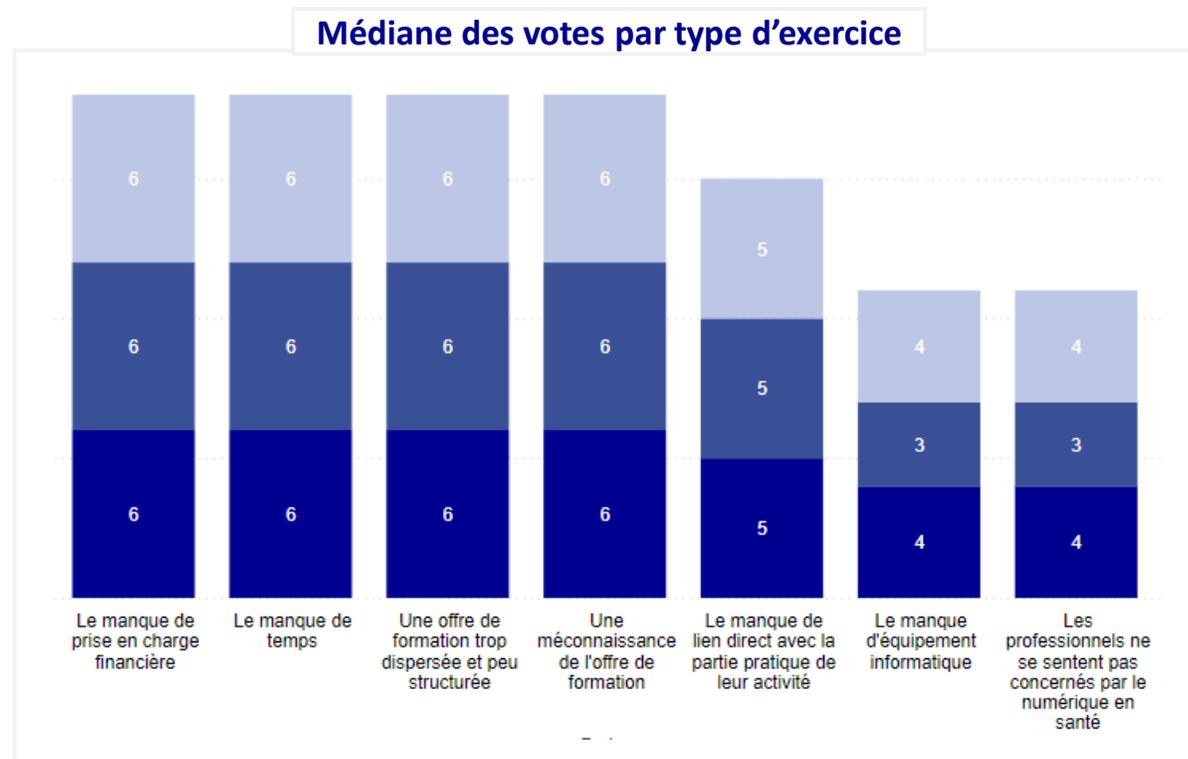
Points d'attention :

- Chaque population cible est tout à fait d'accord que « **le manque de temps** », « **une méconnaissance de l'offre de formation** » et « **une offre de formation trop dispersée et peu structurée** » représentent les freins principaux à la formation continue au numérique en santé.
- Les salariés d'une institution, les organismes de formation et les travailleurs sociaux considèrent « **le manque de prise en charge financière** » moins prioritaire. En effet, ils ont attribué une note de « 5 » à ce frein.
- « **le manque de lien direct avec la partie pratique de leur activité** », « **le manque d'équipement informatique** », « **les professionnels ne se sentent pas concernés par le numérique en santé** », sont considérés des freins à moindre impact.

Freins – Résultats du sondage en ligne

Une certaine uniformité de la médiane des votes émerge aussi par type d'exercice :

- A la fois libéral et salarié
- Libéral
- Salarié



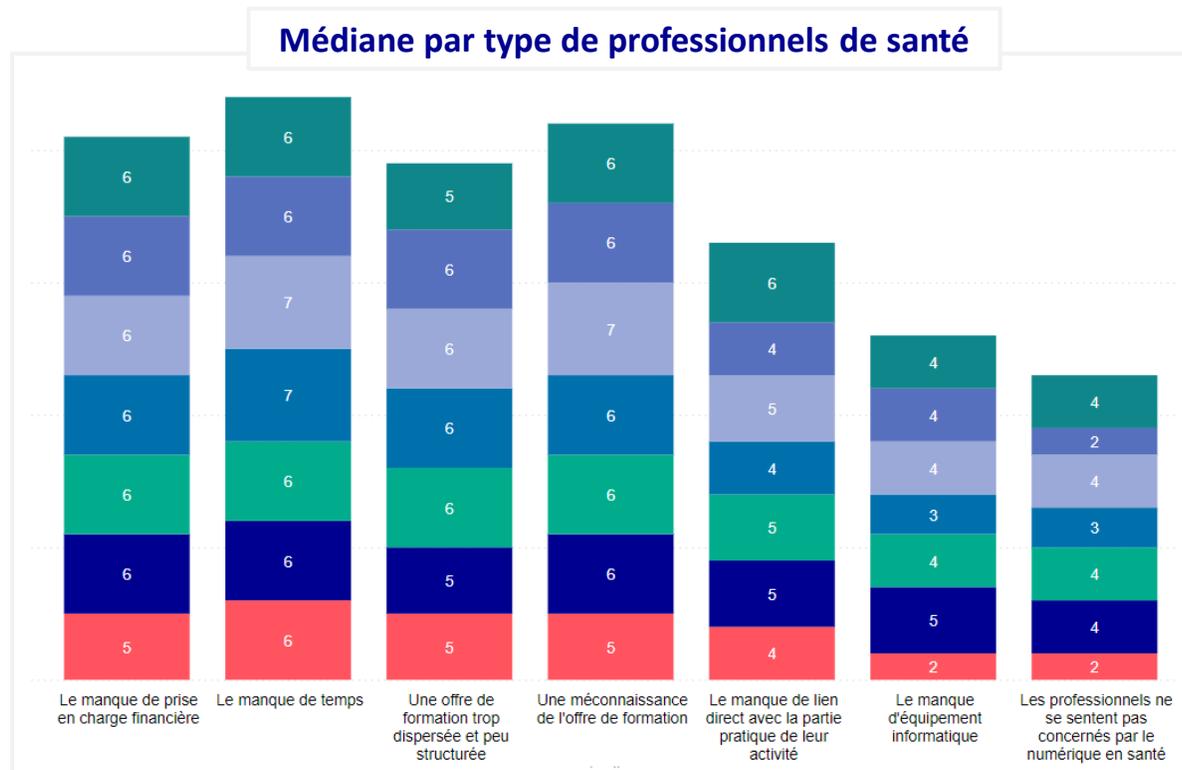
Points d'attention :

- Chaque frein est perçu de manière assez uniforme selon les différents modes d'exercice : libéral, salarié ou à la fois libéral et salarié.

Freins – Résultats du sondage en ligne

Nous pouvons observer que la distribution de la médiane des votes par type de professionnels de santé est assez uniforme dans l'ensemble, mais quelques points méritent d'être surlignés :

- Chirurgien-dentiste
- Infirmier
- Masseur-kinésithérapeute
- Médecin
- Orthophoniste
- Pharmacien
- Psychomotricien



Points d'attention :

- Les freins « **le manque de prise en charge financière** » et « **une méconnaissance de l'offre de formation** » sont considérés **moins prioritaires** pour les **chirurgiens-dentistes**.
- « **Une offre de formation trop dispersée et peu structurée** » ne représente pas un frein majeur pour les **chirurgiens-dentistes**, les **infirmiers** et les **psychomotriciens**.
- « **Le manque de lien direct avec la partie pratique de leur activité** » n'est pas considéré par les professionnels de santé un **frein prioritaire** à la formation continue au numérique en santé, à **exception des psychomotriciens**.

Freins – Verbatims à la suite des entretiens et du sondage en ligne

Le manque de politique nationale pour le numérique en santé

FHF

« Chaque établissement de santé priorise les formations qu'il estime nécessaires et prioritaires pour ses collaborateurs. Il y a un manque d'uniformité dans la stratégie de la formation continue dans le domaine du numérique en santé »

Le manque de lien avec la pratique

UNPS

« Un manque de corrélation entre le numérique et le métier dans les formations continue »

ANDPC

« Les intitulés du référentiel restent trop génériques et abstraits : La majorité des compétences socles et transversales du référentiel sont encore trop abstraites et pas encore indispensables pour mieux soigner »

ANFH

« Le numérique est perçu plus comme une contrainte que comme un atout. Les professionnels de santé ne voient pas la valeur ajoutée du numérique en santé dans leur activité »

La culture au numérique

CNP-IPA

« Les professionnels ne souhaitent pas se reconvertir dans l'informatique car ils rencontrent beaucoup de difficultés avec les nouvelles technologies »

DGOS

« La fracture numérique générationnelle, sociale et cognitive »

Le manque d'effectif

OPCO Santé

Le manque d'effectifs est un frein à la formation continue au numérique en santé, et aussi le manque d'intérêt



Des freins financiers

Psychomotricien

« l'impossibilité de financer la formation continue via le CPF »

Psychomotricien

« Complexité dans les dossiers de prises en charge financière (AGEFICE, FIFPL, etc.) et délai de remboursement de ces organismes »

Le manque d'ergonomie des SI

CNAM

« les éditeurs ne sont pas franchement au rdv et ne sont pas facilitateurs auprès des professionnels pour la prise en main des outils numériques... »

HCL Lyon

« Un manque d'interopérabilité des systèmes informatiques »

Le manque d'équipement

CNP-SF

« les établissements hospitaliers n'investissent pas dans l'achat de matériel informatique pour leur salariés. Et de même temps, le professionnel libéral n'investit pas non plus dans le numérique en raison de l'impact sur son budget »

CNP-SF

« Des outils numériques obsolètes et non adaptés aux besoins des utilisateurs »

Médecin Libéral

« Equipements très onéreux »

La peur du traçage

Fédération Habitat et Humanisme

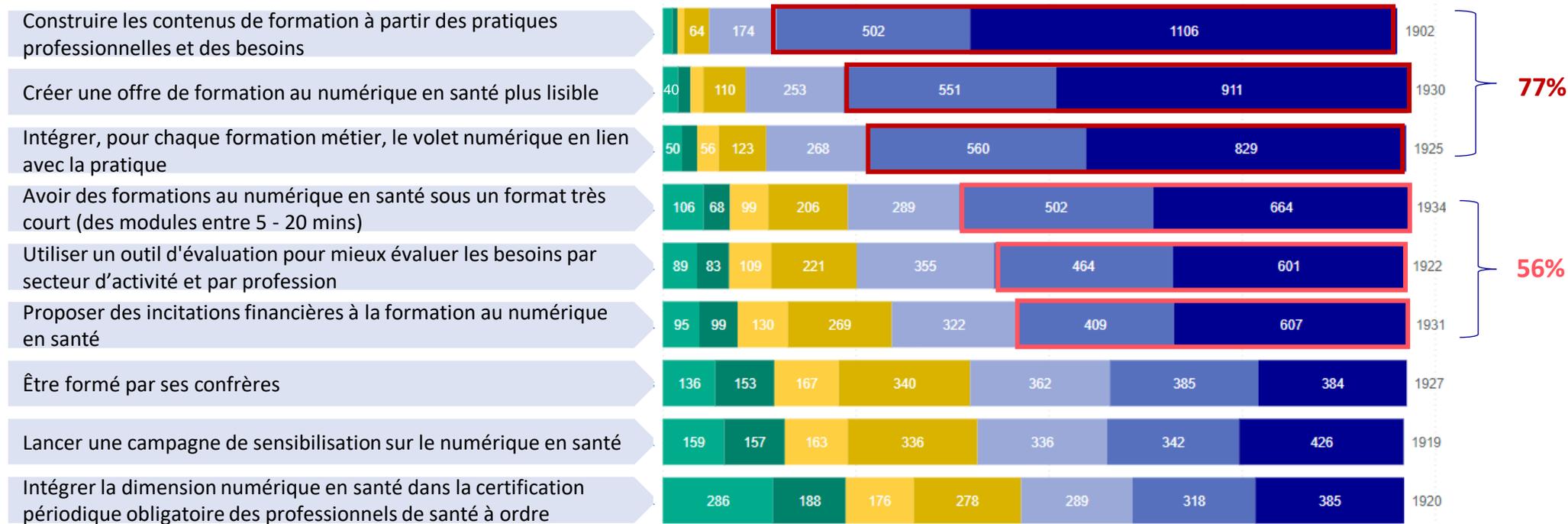
La crainte d'être tracé (activité, reportings, etc...)

#5 Leviers d'action

Leviers – Résultats du sondage en ligne

Question du sondage : « *Quels sont les leviers à la formation continue au numérique en santé ?* »

Sélectionner, sur une échelle de 1 « Pas du tout d'accord » à 7 « Tout à fait d'accord », le niveau d'importance de chaque levier



Pourcentage des répondants qui ont sélectionné une note entre 6 et 7 aux leviers suivants

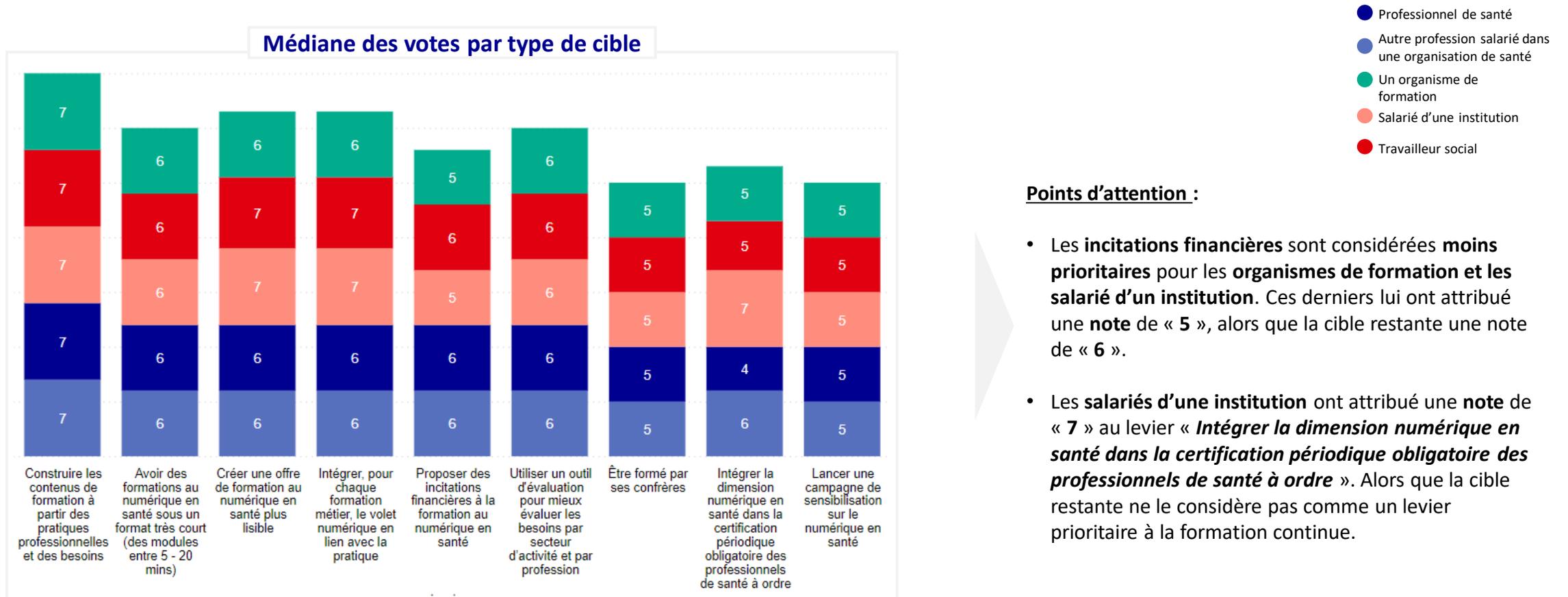
- **77%** des répondants souhaitent des **contenus de formation plus en lien avec leur pratique professionnelle** et une **offre de formation plus lisible**
- **56%** considèrent des **formations sous un format très court**, un **outil d'évaluation pour mieux évaluer les besoins** et des **incitations financières** comme des leviers importants à la formation continue au numérique en santé

% note de 5 et +



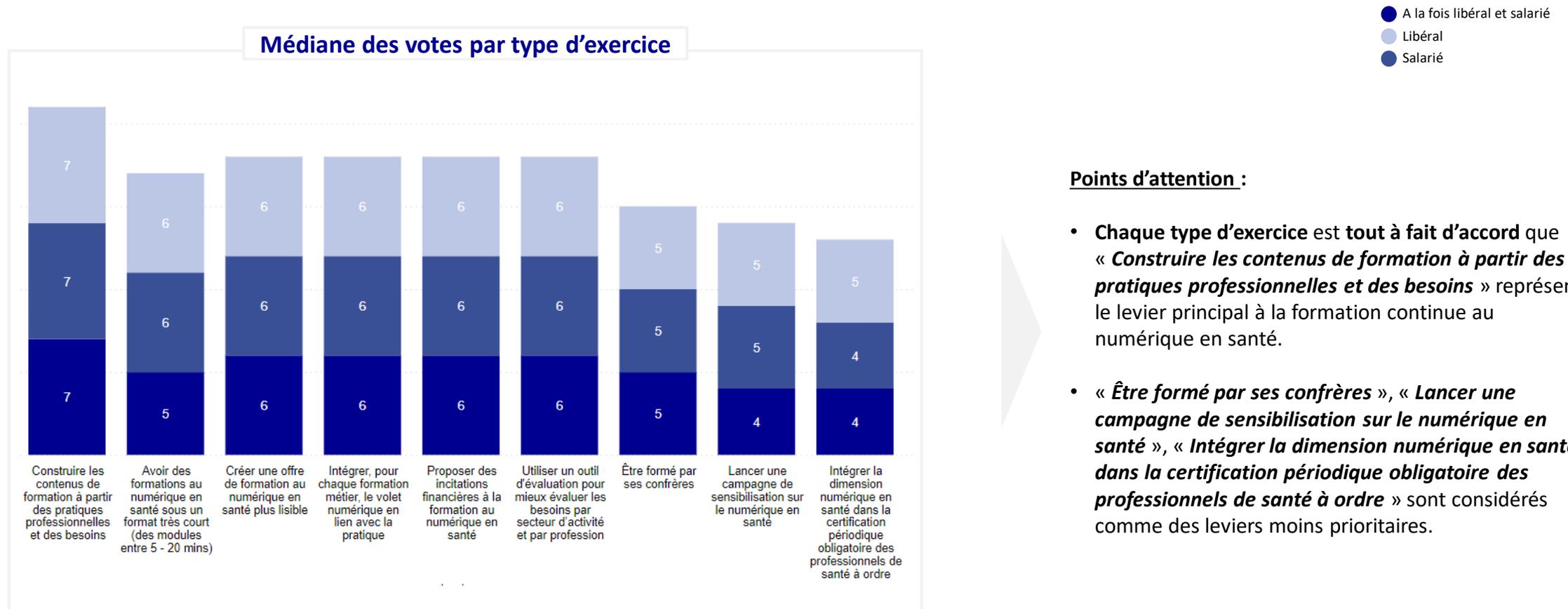
Leviers – Résultats du sondage en ligne

Également pour les leviers, nous constatons une certaine uniformité de la médiane des votes par type de cible :



Leviers – Résultats du sondage en ligne

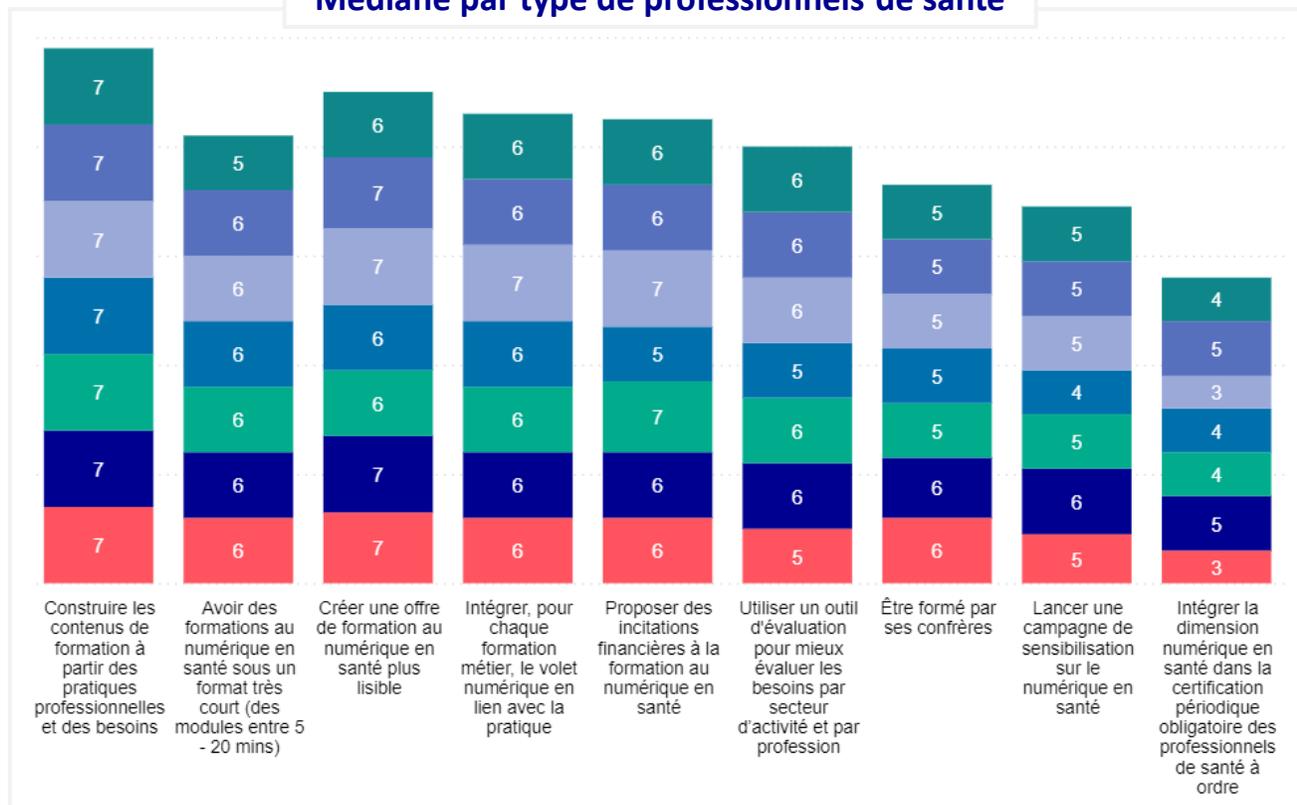
Aussi par type d'exercice la distribution de la médiane des votes pour chaque levier est assez uniforme :



Leviers – Résultats du sondage en ligne

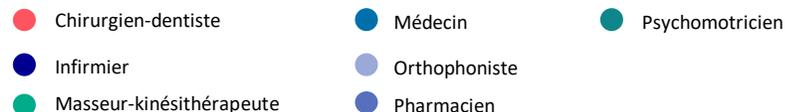
En analysant la médiane des votes par type de professionnel de santé, nous constatons une certaine uniformité pour certains leviers mais aussi des votes contrastants :

Médiane par type de professionnels de santé



Points d'attention :

- Le levier « **Avoir des formations au numérique en santé sous un format très court (des modules entre 5 - 20 mins)** » est considéré **moins important** pour les psychomotriciens.
- Les **chirurgiens-dentistes** et les **médecins** ne sont **pas « Tout a fait d'accord »** qu'un **outil d'évaluation pour mieux cibler les besoins** puisse être un levier majeur à la formation continue au numérique en santé.
- Les **médecins** ne considèrent **pas les incitations financières** comme un **levier prioritaire** à la formation continue au numérique en santé.
- Les **chirurgiens-dentistes** et les **infirmiers** considèrent « **l'échange avec les confrères** » un levier **important** à la formation continue au numérique en santé.



Leviers – Verbatims à la suite des entretiens et du sondage en ligne

Sensibilisation

ANDPC

« Communiquer sur le numérique en santé est un levier important. L'identification des bons canaux de communications est essentielle. (Ex. des newsletters envoyés aux professionnels, a jolie triptyque, CNP) »

Un outil d'évaluation

FHF

« Mesurer l'impact de la formation : une évaluation « à chaud » et une évaluation « à froid » »

Rendre la FC obligatoire

CNP-SF

« Rendre la formation continue (FC) au numérique en santé obligatoire de façon régulière (comme la formation incendie) »

Faire du mentoring

ANS

« Faire du mentoring, tutorat et échange avec les confrères sur la pratique : cela permet un partage d'expérience et un travail de mutualisation »

ARS

« Formation par les pairs en + des formations officielles (mobiliser les connaissances apprises régulièrement pour éviter de les oublier) »



Des incitations financières

Collège de la Masso-Kinésithérapie

Donner des incitatifs financiers aux professionnels qui se forment (ex. Ségur). Par exemple, l'Assurance maladie pourrait prendre en charge la moitié de l'assurance professionnelle des kinésithérapeutes »

ANFH

« Mettre en place un accompagnement financier pour les établissements. »

Construire les contenus de formation à partir des pratiques

FSM

« Dispenser des formations plus ciblées en lien avec la pratique et leur métier ». Former les professionnels sur les outils numériques métiers et faire plutôt de la sensibilisation sur les autres compétences du numérique en santé »

DGOS

« Développer et coconstruire des logiciels métier avec l'aide des professionnels de santé et qui répondent mieux aux besoins des utilisateurs »

OPCO Santé

« Construire le référentiel socle en partant de l'analyse du métier des salariés et de leur besoins »

CHP du Cotentin

« Centrer l'enseignement informatique sur des modèles réellement pratiques d'outils numériques (ex : utilisation d'un dossier informatique d'un patient fictif lors des enseignements des différentes UE) »

Collège de Médecine Générale

Les formations sous des formats courts

« Dispenser des formations sous un format très court : créer des modules e-learning ou des vidéos de 6 mins »

CNP des chirurgiens-dentistes

« Formations en ligne, sous un format très court : créer des supports de formation sur les plateformes « e-learning » et « mobile-Learning » (modules de 4-5 mins, adaptés pour les personnes qui passent beaucoup de temps dans le transport) »

CNP-IPA

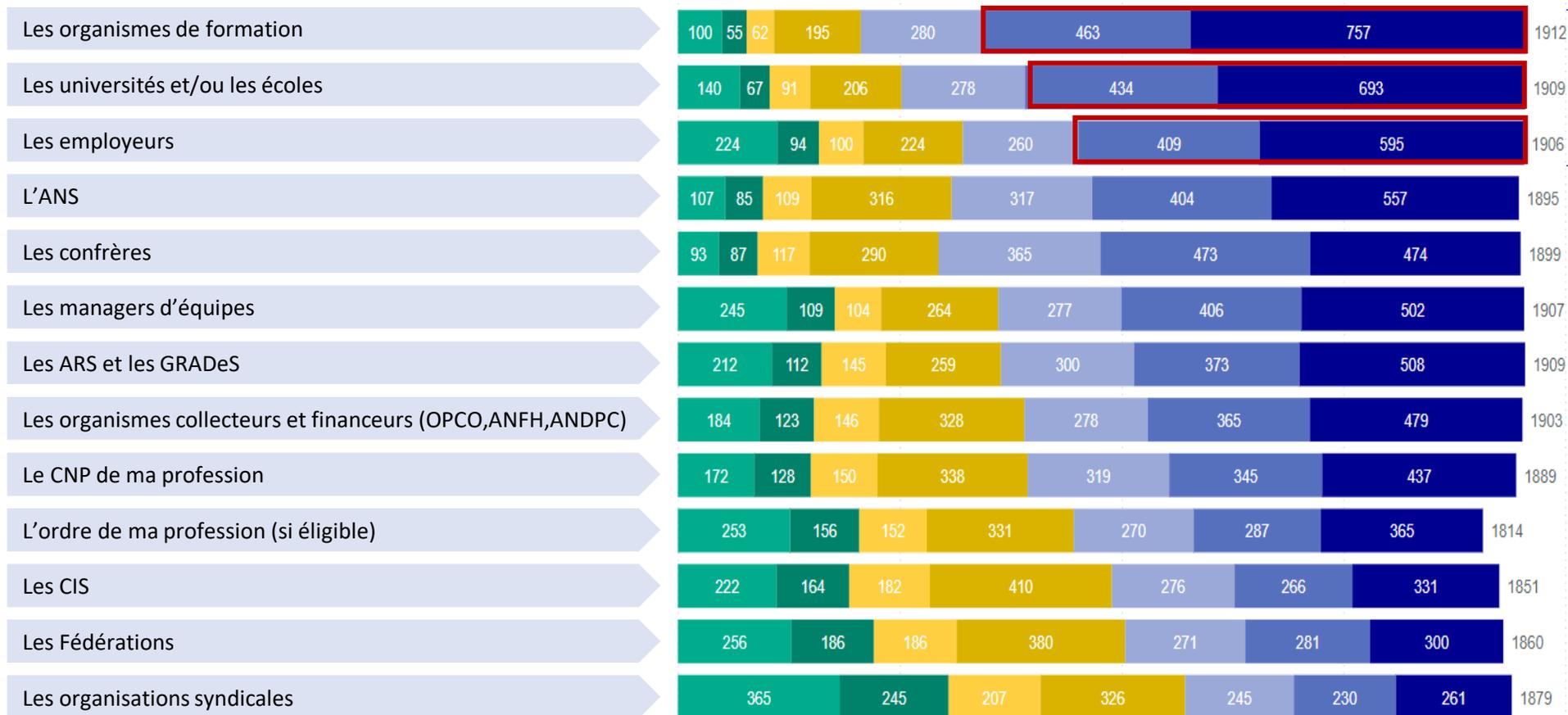
« Adopter des formats e-learning (MOOC) qui facilitent les professionnels de santé à se former « n'importe où » et « n'importe quand ». Et aussi organiser des congrès ou des rencontres autour du numérique en santé »

#5 Relais clés à la formation continue au numérique en santé

Relais – Résultats du sondage en ligne

Question du sondage : « *Quels sont pour vous les principaux acteurs / relais à mobiliser pour sensibiliser les professionnels à la formation continue au numérique en santé ?* »

Sélectionner, sur une échelle de 1 « Pas du tout d'accord » à 7 « Tout à fait d'accord », le niveau d'importance de chaque relais



58%

Pourcentage des notes entre 6 et 7 :

- 58% des répondants considèrent « **les organismes de formation** », « **les université et/ou les école** » et « **les employeurs** » des relais principaux à mobiliser pour sensibiliser la formation continue au numérique en santé

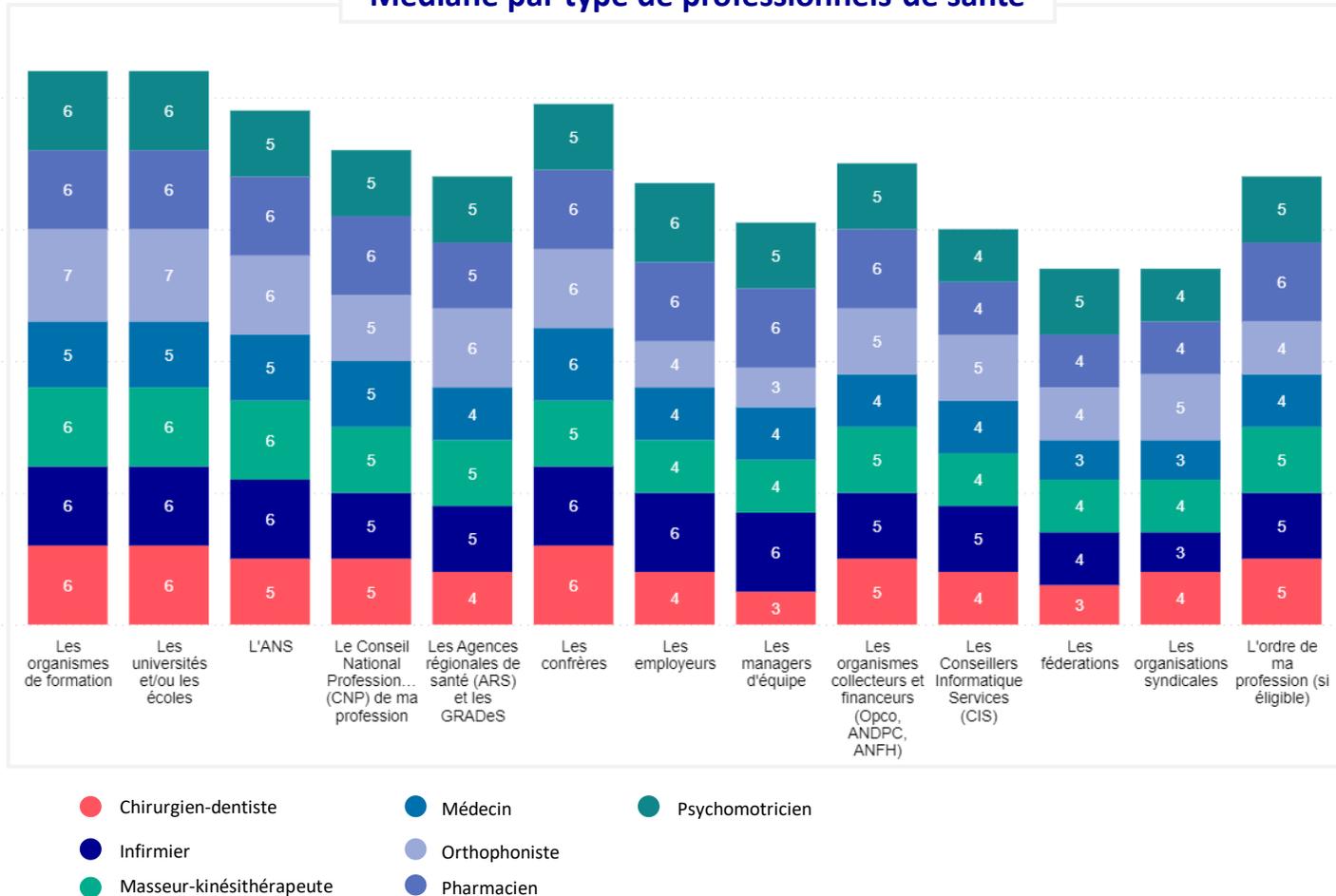
% note de 5 et +



Relais – Résultats du sondage en ligne

Nous constatons un manque d'uniformité dans la médiane des votes pour chaque relais par type de professionnels de santé :

Médiane par type de professionnels de santé



Points d'attention :

- Au niveau générale, les **organismes de formation, les universités et/ou les écoles, l'ANS et les confrères** représentent les relais principaux.
- Par contre, les **médecins ne considère pas** le rôle des relais comme un **moyen de sensibilisation** efficace à la formation continue au numérique en santé, à **exception des confrères qui leur ont attribués un note de « 6 »**.
- Les **organismes collecteurs et financeurs et l'ordre de ma profession** sont considérés des relais importants à la formation continue par les **orthophonistes**.

Relais – Verbatims à la suite des entretiens et du sondage en ligne



Hôpital Foch
OPCO Santé
« *les managers* sont le canal de communication le plus important car ils veillent à la montée en compétences de leurs collaborateurs »
« *L'employeur* représente l'acteur principal à mobiliser »

ANDPC
« Les *CNP, les ordres, la CNAM, la Fédération hospitalière de France (FHF)* »

Médecin
« Les *conseillers informatique services (CIS)* sont des employés de l'Assurance Maladie. Ils sont des relais locaux qui sensibilisent les professionnels de santé et de soins aux enjeux du numérique »

Médecin
« Les *GRADeS* ont des délégués qui sont spécifiquement formés pour sensibiliser les professionnels de santé dans les établissements. Les *GRADeS* proposent aussi des formations à leurs adhérents sur différentes thématiques comme l'Identité Nationale de Santé (INS), la messagerie... »

Médecin Les *associations* : comme *kitmedical.fr* »

Psychomotricien « les *associations professionnelles locales* »

FSM
« Le *Collège des Spécialités et le Conseil National Professionnel (CNP)* de leur spécialité. Ils ont un impact concret car les professionnels de santé leur font confiance »

Organisme formation
« les *IFAS, IFSI et IFCS* doivent à mon sens être à la pointe de cette offre ce qui est loin d'être le cas actuellement »

UNPS
« S'adresser à des *structures d'exercice interprofessionnelles*, comme la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)). Dans ces structures préexistantes, où les professionnels se connaissent et travaillent entre eux, une certaine confiance s'est déjà instaurée. Cela permet de les sensibiliser plus facilement »

CNP-CD
Le *CNP-CD, les Syndicats Dentaires, l'Association dentaire française (ADF), les fournisseurs de logiciels* »

Organisme formation
« Les *Régions* qui financent les formations sanitaires et la formation continue et les Départements qui portent et financent de nombreuses structures médico-sociales »

Médecin
Directeur Hôpital
« La *création de forum numérique* permettant d'exposer l'offre territoriale en e santé »
« *création de communauté régionale* par thématique numérique/santé.... »

#5 Attentes à la formation continue au numérique en santé

Attentes - Résultats du sondage en ligne

Question du sondage : « *Quelles sont vos attentes par rapport à la formation continue au numérique ?* »

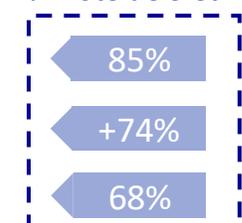
Sélectionner, sur une échelle de 1 « Pas du tout d'accord » à 7 « Tout à fait d'accord », le niveau d'importance de chaque attente



Pourcentage des répondants qui ont sélectionné une note entre 6 et 7 aux attentes suivantes

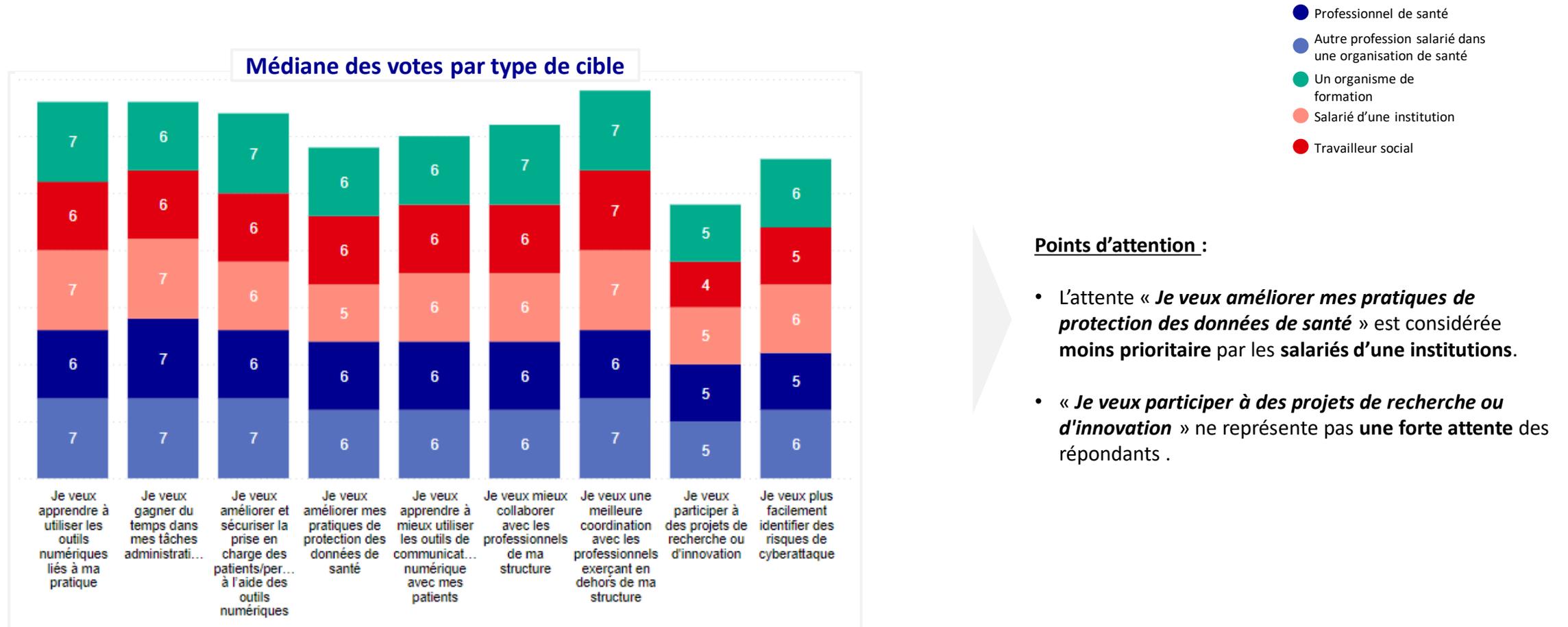
- **Plus de 72%** des répondants souhaitent gagner du temps dans leur tâches administratives, apprendre à utiliser les outils en lien avec leur pratique et améliorer la collaboration avec les professionnels exerçant en dehors de leur structure
- **Plus de 60%** des répondants s'attendent à améliorer la collaboration avec leurs collègues, renforcer la communication et la prise en charge avec leurs patients
- **Plus de 50%** des répondants espèrent mieux identifier les risques de cyberattaque et apprendre les bonnes pratiques de protection des données de santé

% note de 5 et +



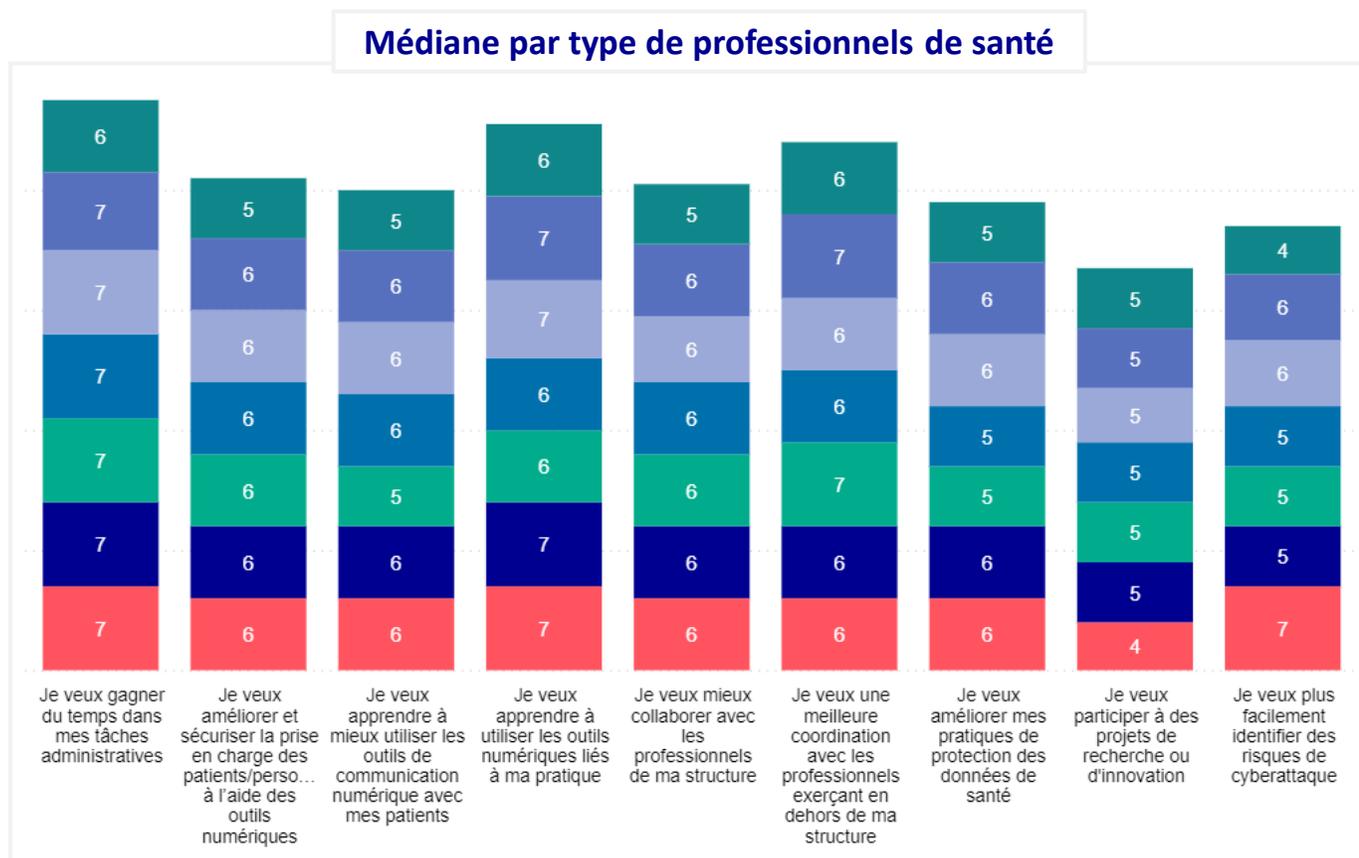
Attentes - Résultats du sondage en ligne

Également pour les attentes nous pouvons observer une certaine uniformité de la médiane des votes par type de cible :



Attentes - Résultats du sondage en ligne

Dans l'ensemble, nous constatons aussi une certaine uniformité de la médiane des votes par type de professionnel de santé :



Points d'attention :

- Les **attentes majeures** à la formation continue au numérique en santé pour les professionnels de santé sont :
 1. « **Je veux gagner du temps dans mes tâches administratives** »
 2. « **Je veux apprendre à utiliser les outils numériques liés à ma pratique** »
 3. « **Je veux une meilleure coordination avec les professionnels exerçant en dehors de ma structure** »
- « **Je veux plus facilement identifier des risques de cyberattaque** » est une forte attente des **chirurgiens-dentistes, pharmaciens et orthophonistes**.

Attentes – Verbatims à la suite des entretiens et du sondage en ligne

Collaboration

- Cadre de Santé** « meilleure collaboration avec les autres établissements de santé/ ehpad ou les libéraux »
- Psychomotricien** « L'intérêt du numérique est de pouvoir dans un travail de recherche rassembler plus facilement en visio conférence les différents acteurs »

Gagner du temps

- Médecin** « Je veux des outils numériques communicant entre eux afin d'éviter de remplir à plusieurs reprises les mêmes données (ex: dossier médical => fiche RCP, données fournies de façon concomitante pour demande d'ALD, de CLM, etc .. »
- GRADeS** Faciliter la gestion administrative (éviter les doubles saisies, gagner du temps, ...) »
- Médecin** « Gagner du temps et de l'efficacité, afin de mieux soigner »
- Psychomotricien** « Effectuer un maximum de tâche en numérique pour gagner du temps. Mieux collaborer avec les médecins/ professionnels de santé libéraux pour la transmission des bilans et la communication car ces temps de communications (trouver un créneau où nous sommes tous disponibles) est particulièrement chronophage »
- Infirmier BO** « Apprendre à être plus efficace dans ma pratique et avec les patients »
- Médecin** « Moins de temps administratif pour plus de temps avec le patient »

Partage de l'information

- Organisme Formation** « C'est surtout l'idée de partage et de capitalisation des connaissances pour une meilleure prise en charge des personnes soignées »

L'éthique du numérique

- Organisme Formation** « Ethique du numérique en santé, évolution du positionnement soignant avec l'introduction des outils numériques en santé »
- ANS** « identifier les problèmes d'ordre éthique que peuvent poser les outils numériques dans ma pratique »



Protection des données

- GRADeS** « Être tenu informé des risques encourus du non respect de certaines règles de protection des données de santé de mes patients / avoir les bases du numérique en santé, pourquoi on me demande tout ça aujourd'hui ? / Qu'est-ce qu'une donnée sensible, un échange sécurisé, l'espace de confiance / Quelle est l'offre de services à ma disposition et adaptée à mes besoins ? »

Parcours utilisateurs

- Directeur d'équipe** « fluidifier les parcours patients, simplifier les usages par des outils communs nationaux et fonctionnels, portés ensuite par des formations nationales »

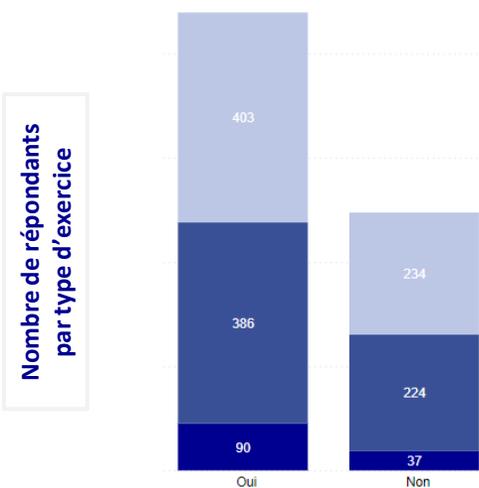
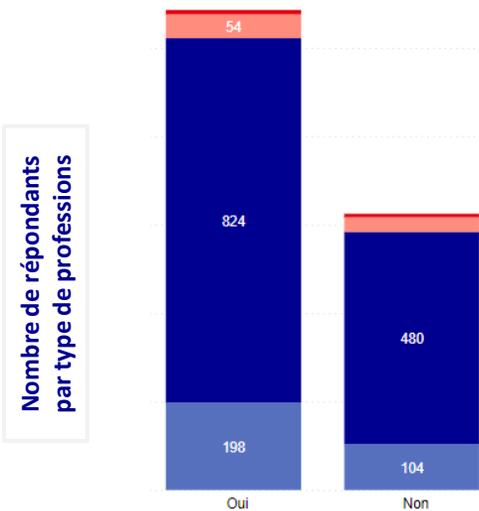
La culture numérique

- Psychomotricien** « Je souhaite que la formation corresponde au fonctionnement informatique réel de mon hôpital et qu'elle soit adaptée aux différents niveaux (étant jeune je n'ai pas les mêmes difficultés que d'autres collègues plus âgés) »

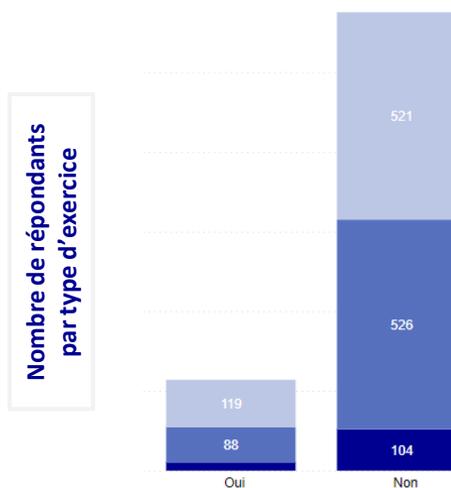
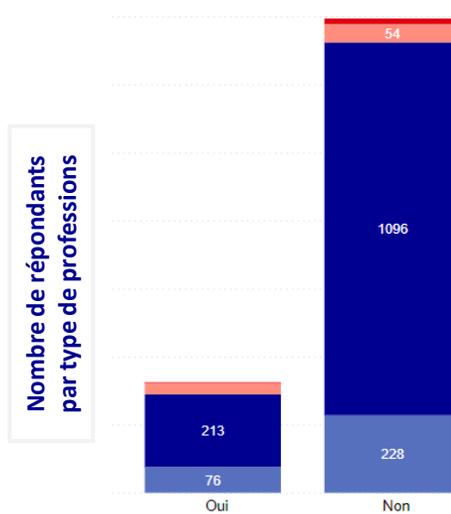
#5 Dispositif « *Pix+Professionnels de santé* »

PIX - Résultats du sondage en ligne

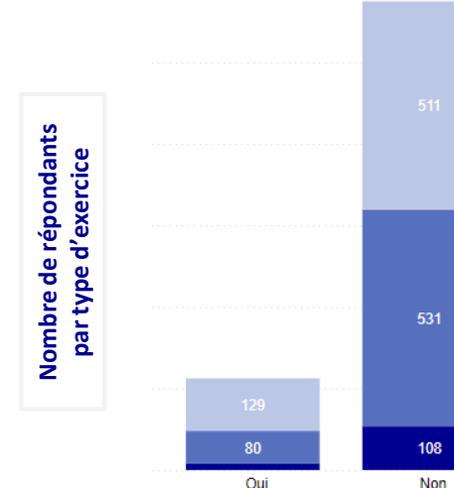
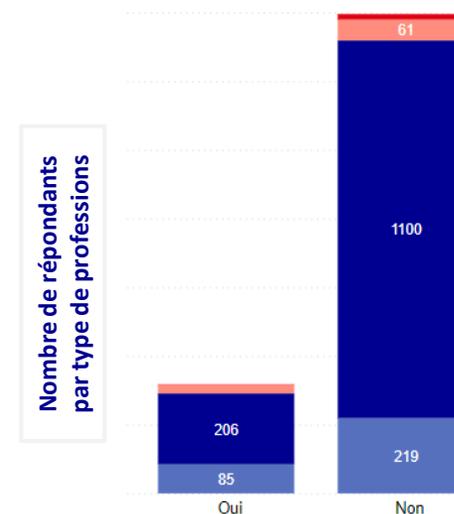
+55% des répondants souhaitent tester les parcours Pix quand ils seront mis en ligne sur la page web dédiée



+16% des répondants souhaitent contribuer à l'élaboration des parcours Pix



+16% des répondants souhaitent tester le dispositif intégrant Pix Orga et permettant de prescrire les parcours Pix dans leur structure ou dans leur réseau



#6 Glossaire

Glossaire

- Agence du numérique en santé (ANS)
- Agence nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC)
- Agence régionale de santé (ARS)
- Appel à Manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA)
- Association Fédérale pour la Formation des Médecins (A2FM)
- Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH)
- Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie (A.N.P.P.H)
- Association pour le Formation Professionnelle Continue (AFPC)
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Conseil national professionnel (CNP)
- Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS)
- Direction générale de l'offre des soins (DGOS)
- Direction générale de la santé (DGS)
- Fédération Hospitalière de France (FHF)
- Fédération des Spécialités Médicales (FSM)
- Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Agées (FNAQPA)
- Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL)
- Formation continue (FC)
- Formation statutaire obligatoire (FSO)
- Groupement régional d'appui au développement de la e-Santé (GRADeS)
- Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)
- Institut de Formation à l'Assistance aux Personnes (IFAP)
- Institut régional de formations aux métiers de la rééducation et de la réadaptation (IFM3R)
- Institut de formations paramédicales (IFPM)
- Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (IFRES)
- Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)
- Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice (ISRP)
- Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP)
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)
- Professionnel de santé (PS)
- Union nationale des professionnels de Santé (UNPS)
- Unions régionales des professionnels de santé (URPS)